

MÉTÉOROLOGIE  
5 à 10 pouces de neige  
Rafales de 35 milles - Plus doux  
Min. : 20 — Max. : 30  
Gracieuseté de :  
Shearer Lumber Co. Ltd.  
MONTREAL

15.1.63. 333LM. 1474  
SEMINAIRE DE QUEBEC  
B.P. HAUTE VILLE  
QUEBEC SP. 451

# DEVOIR

PETE DU JOUR  
ST ALEXANDRE  
Les Librairies  
F. PILON Inc.  
Papeterie - Dactylographes  
Accessoires de bureau

Directeur: Gérard FILON

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: André LAURENDEAU

VOL. LI — NO 41

MONTREAL, VENDREDI, 26 FEVRIER 1960

10 cents l'exemplaire

## Québec: plus de \$8,000,000 aux collèges classiques comparativement à \$3,000,000

QUEBEC — Si l'on tient compte de toutes les lois actuellement à l'étude, les subventions globales destinées aux institutions d'enseignement secondaires seront de \$8,543,000, comparativement à \$3,500,000 actuellement. En vertu d'un projet de loi voté à l'unanimité hier après-midi, — le bill 50, — les collèges classiques, les écoles normales et les instituts familiaux se partageront bientôt une somme de \$3,272,225, soit \$1,000,000 de plus que les anciennes subventions provinciales.

### MME FAIRCLOUGH REPOND AU DEVOIR :

## Des loyers de \$60 pour une pièce, cela n'existe pas chez les réfugiés!

### Mme Fairclough est mal informée

Avec la superbe qui est la compagne coutumière de l'ignorance, Mme Fairclough, qui "fait de l'immigration" comme d'autres de l'apicerie en gros, affirme que "cela n'existe nulle part chez les réfugiés des loyers de \$60 par mois pour une pièce". Comme à son habitude, "la" ministre est mal informée et entend apparemment le rester. Signalons donc pour le cas, fort improbable, où ces lignes lui seraient (naturellement) traduites qu'au 10,640 rue St-Hubert et au 2950 est, rue Sherbrooke, pour n'indiquer que ces adresses, il y a effectivement des loyers de \$60 par mois pour une pièce et de \$20 par semaine (dans ce dernier cas, pièce convenue mais néanmoins unique). Ajoutons qu'au moins une famille de réfugiés a trouvé du travail par ses propres moyens — à Sudbury — et s'est bien promis de ne plus retourner jouer les solliciteurs au service de l'immigration.

En vertu du bill 50, tout collège classique aura droit à \$75 par élève, les écoles normales et les instituts familiaux, à \$100 par élève. Il y a, de plus, une subvention fixe de \$2,000 par grade existant dans chacune des institutions. Un magnifique débat a eu lieu hier après-midi sur l'enseignement secondaire dans le Québec. Le secrétaire de la province, M. Yves Prévost, — qui est en quelque sorte notre ministre de l'éducation, — et le chef de l'opposition, M. Georges Lapalme, ont traité de la question avec une intelligence et sur un ton qui auraient fait l'orgueil de n'importe quel parlement.

De ce qui s'est dit on peut extraire les déclarations suivantes: 1—En plus des subventions ci-haut mentionnées les collèges classiques qui ont les quatre années universitaires auront droit aux subventions qui remplacent l'argent offert par le gouvernement fédéral; 2—Les subventions prévues par le bill 50 sont rétroactives au 1er juillet dernier; 3— Le collège Saint-Denis, — dont on a vanté les mérites en chambre hier, — recevra une subvention minimum de \$10,000 par année; 4— En tenant compte de toutes les lois actuellement à l'étude, les subventions globales destinées aux institutions d'enseignement secondaires seront de \$8,543,000, comparativement à \$3,500,000 actuellement; 5— Le gouvernement veillera jalousement à ce que les collèges classiques gardent toute leur autonomie; 6— Le chef de l'opposition a reproché au gouvernement d'avoir tant tardé à offrir cette aide aux institutions d'enseignement secondaire;

7— Il a dit que nous devons faire face à une pénurie de professeurs pour nos collèges classiques; 8— Le ministre a annoncé que le gouvernement a recommandé aux collèges d'établir des barèmes uniformes pour la rétribution des professeurs. M. Prévost a d'abord donné une vue d'ensemble de la législation proposée cette année pour aider l'enseignement à tous les degrés. La chambre, dit-il, a déjà voté les bills 39 et 44, qui apportent une aide accrue aux commissions scolaires. Avec le bill 50, nous en avons un nouveau barème de subventions pour les collèges classiques, les high schools, les écoles normales et les instituts familiaux. Ce sont en somme les institutions qui dispensent l'enseignement secondaire. Nous restons encore cependant dans le domaine de la formation d'ordre général.

### Les suggestions

Le gouvernement a tenu compte des suggestions faites par la Fédération des collèges classiques de la province. Dans un mémoire soumis l'autisme dernier, la Fédération traçait un programme d'aide financière de l'Etat. Le barème suggéré alors tenait compte du nombre de degrés d'enseignement. Nous avons pensé qu'il convenait d'aider les institutions d'enseignement des 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> degrés. L'initiative classique commencera à faire face à plus de difficultés, note le ministre.

### Les déboursés

Le secrétaire provincial a énuméré les différents montants accordés aux institutions en question et ce qu'elles recevront en vertu du bill 50 et de l'autre projet de loi, le bill 58.

Les déboursés étaient de \$1,561,000 en subventions régulières, et \$775,000 en subventions de compensation. Au total, \$2,336,000 qu'en vertu du nouveau projet de loi, le gouvernement versera \$3,272,225, soit près d'un million de dollars de plus. Si on ajoute aux bénéfices du bill 50, ceux du bill 58, les institutions classiques recevront \$6,122,000 au lieu de \$2,300,000. L'enseignement au niveau secondaire est favorisé considérablement par le barème de base

(suite à la page 6)

### Mgr Primeau est consacré à Chicago

CHICAGO — Plus de 1,700 personnes ont envahi hier l'historique cathédrale catholique de Chicago pour assister à la consécration de Mgr Ernest J. Primeau, de Chicago, comme évêque de Manchester, au New Hampshire. Le cardinal Albert Meyer, qui a reçu le chapeau cardinalice en décembre, officiera, pour la première fois, à la consécration d'un évêque. Agé de 50 ans, Mgr Primeau est d'origine canadienne-française. Le nouveau prélat aura charge de 217,000 âmes, son diocèse couvre tout l'Etat du New Hampshire. Etait dans la population est pour une bonne part franco-américaine.

## Dorval prévoit une autre tempête: 10 pouces de neige, vents violents

Un bulletin émis par la station météorologique de Dorval hier soir annonçait une chute de 5 à 10 pouces de neige et des rafales de vent de 35 milles à l'heure. C'est dire que si cette prédiction se réalise, Montréal et la province seront ensevelis sous la neige aujourd'hui comme ce fut le cas vendredi dernier.

### TROIS DES QUATRE CABLES SONT BRISÉS

## La Gaspésie est encore privée d'électricité

QUEBEC — Trois des quatre câbles qui alimentent la Gaspésie en électricité sont hors d'usage pour une dizaine de jours environ, temps qu'il faudra pour les réparer. D'ici là la population gaspésienne recevra son électricité, — en quantité limitée, — des génératrices Diesel de la région.

Le ministre des ressources hydrauliques, M. Daniel Johnson, a dit que l'Hydro-Québec construit aussi rapidement que possible l'usine thermique qui remplacera l'électricité fournie par les câbles au cas d'urgence.

Le ministre a annoncé hier que l'Hydro-Québec fait l'impossible pour remédier à la situation pénible qui est actuellement la lot de la population gaspésienne, à la

suite d'un nouveau bris des câbles qui transportent l'électricité de la Manicouagan à la rive sud du St-Laurent. M. Johnson a déclaré que deux des quatre câbles étaient déjà brisés avant le dernier accident mais qu'on réussissait quand même à transporter du courant triphasé à la rive sud.

Mercredi soir, a dit le ministre des ressources hydrauliques, un

Une perturbation atmosphérique en provenance de l'Ohio se déplace en ce moment vers nos régions et devrait traverser la frontière ouest de la province au cours de la nuit. La neige devait commencer à tomber cette nuit dans l'ouest de la province et la tempête devait graduellement atteindre les régions du centre et de l'est, ce matin.

Le bureau de la météo de Boston prévoit une chute de

(suite à la page 6)

## Peine de mort: la proposition serait mise aux voix; jamais les Communes n'ont manifesté pareil intérêt

OTTAWA — Il y a tout lieu de croire que les Communes voteront sur la question de la peine

capitale. Le premier ministre a donné à entendre hier qu'il serait heureux s'il y avait un vote libre à ce sujet, en d'autres termes qu'il se réjouirait si les députés votaient à ce propos sans tenir compte de leurs allégeances politiques.

Le débat sur l'opportunité ou l'inopportunité d'abolir la peine de mort a repris hier après-midi aux Communes. Il avait débuté jeudi de la semaine dernière. Il y aura durant toute la séance de l'après-midi et durant toute celle du soir. Il en a été de même hier, deuxième journée de ce débat. La discussion se poursuivra la semaine prochaine, durant au moins une journée.

M. Lester Pearson et M. Hazen Argue se sont tous deux prononcés en faveur de la poursuite du débat la semaine prochaine.

### Intéret sans précédent

Au début de la séance d'hier après-midi, M. Diefenbaker a dit qu'une quarantaine de députés conservateurs voulaient prendre part au débat et que des députés libéraux et sociaux-démocrates voudraient sans doute faire de même.

Il y a 20 ans que je suis député aux Communes, dit-il, et je ne me souviens pas qu'une question ait soulevé autant d'intérêt qu'en soulevant actuellement celle de la peine capitale.

Environ 200 des 246 députés étaient à leur siège au moment où le débat a repris hier. La tribune réservée au public était remplie à craquer.

Le débat porte sur une proposition de loi de M. Frank McGee, député conservateur de York-Scarborough, Ont. M. McGee propose que la peine capitale soit abolie dans toutes les causes de crimes excepté celles qui ont trait à des trahisons commises en temps de guerre.

Dix députés ont donné leur opinion hier après-midi, sept s'opposant à la proposition de loi de M. McGee et trois l'approuvant.

Hier après-midi se sont prononcés au bill de M. McGee les députés suivants: M. Grant Campbell, conservateur, de Vancouver-Sud. Compte tenu des discours prononcés le premier jour du débat, le partage était le suivant au début de la soirée hier: en faveur de l'abolition de la peine capitale: 12; contre: 14; indécis: 1.

### Aux frais de la princesse...

Premier orateur hier après-midi, le député conservateur Grant Campbell a dit notamment que l'emprisonnement à vie, ce sont les contribuables en qui dévient le coût.

Le meurtrier qui, au lieu d'être exécuté, est emprisonné pour le reste de ses jours est logé, nourri, vêtu, éduqué aux frais de l'Etat, dit M. Campbell. L'Etat défraie même le coût des divertissements dont profite le meurtrier, a-t-il ajouté.

### LE REGLEMENT DU PROBLEME DE \$25,000,000 ?

## Les universités remettraient les subventions fédérales à Québec

QUEBEC (DNC) — Les universités québécoises se sont, — par une législation provinciale, — autorisées à remettre au trésor du Québec les subventions qu'elles pourraient recevoir soit de la Conférence nationale des universités, soit du Conseil des arts du Canada.

Il semble donc acquis que ce soit là la solution au problème des \$41,000,000 qui dorment actuellement dans les coffres des deux organismes cités plus haut. Les universités percevront l'argent et le remettront à la province de Québec. Elles ont déjà l'assurance que cet argent sera versé dans un fonds d'amortissement destiné à les aider à payer leurs dépenses capitales. Elles recevront de plus une subvention égale à \$1.75 par habitant québécois,

laquelle remplacera définitivement la subvention fédérale.

M. Antonio Barrette, premier ministre du Québec, a répété hier après-midi à l'Assemblée législative, que la solution est proche et qu'il s'empressera de la soumettre à la Chambre dès qu'il en sera informé de façon définitive.

Pendant qu'il faisait cette déclaration à la Chambre basse, le leader du gouvernement au Conseil législatif, M. Edouard Asselin, proposait un amendement au bill no 3, lequel autorise le gouvernement à garantir le capital et l'intérêt sur les emprunts contractés par les universités pour des fins immobilières.

L'amendement permettra aux universités de remettre

au gouvernement provincial l'argent qu'elles pourraient recevoir de la Conférence nationale des universités ou du Conseil des arts du Canada.

La Conférence garde \$25,000,000, somme refusée par les universités québécoises depuis qu'elles ont les subventions fédérales. (La première année, en 1952, les universités les avaient acceptées). Le Conseil des arts garde en fiducie une somme de \$16,000,000.

### PROPOSITION QUEBECOISE

Il est clair pour tous les observateurs québécois que cet amendement fait part de la décision du gouvernement québécois relativement à cette somme de \$41,000,000. Il permettra aux universités de recevoir l'argent, à la con-

dition que les chèques soient immédiatement remis au ministre des finances du Québec.

L'amendement Asselin autorise le gouvernement québécois à faire des ententes avec les universités à ce sujet. C'est le trésorier de la province qui signera les documents nécessaires.

On croit que d'ici quelques jours, — probablement quand le bill no 3 reviendra à l'Assemblée législative pour approbation finale des amendements, — M. Barrette confirmera la nouvelle volonté que les universités québécoises soient autorisées, sur conditions citées plus haut, à recevoir l'argent gardé pour elles.

On ne sait pas si Ottawa devra modifier sa législation pour rendre ce transfert possible.

### DEVANT L'AGGRAVATION DE LA CRISE ISRAËLO-ARABE

## L'ONU s'apprête à intervenir - Israël: grave risque de guerre-Egypte: des mouvements de troupes sont signalés

(DERNIERE HEURE)

LE CAIRE. — La République arabe unie a ordonné hier soir à l'Etat d'Israël de retirer ses troupes de toutes les zones frontalières délimitées d'ici la fin de la semaine, ont annoncé des sources généralement bien informées.

NATIONS-UNIES, N.Y. — La situation ne cesse de se détériorer au Moyen-Orient et la tension entre les Etats arabes et Israël risque à tout moment d'embraser de nouveau cette partie du monde. Les milieux diplomatiques ne cachent pas leurs inquiétudes à New York et il était fortement question hier soir dans les couloirs du quartier général de l'ONU d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité. Il est même possible que la suite d'une mise en garde faite par le gouvernement israélien hier soir, le Conseil de sécurité se réunisse avant la fin de la semaine.

Hier soir, en effet, la délégation israélienne aux Nations Unies a déclaré qu'elle considère les dernières initiatives du président Nasser et la République arabe unie comme un appel direct à la guerre. La situation dans le Moyen-Orient est plus mauvaise qu'à aucun autre moment depuis l'automne 1956: le pire peut survenir n'importe quand, ajoute le texte israélien.

### Mouvements de troupes

Cette déclaration a été faite dans une lettre adressée à sir Pierson Dixon, ambassadeur de Grande-Bretagne, qui préside le Conseil de sécurité en février. La mise en garde de Jérusalem est survenue au terme d'une journée fertile en événements dont le plus significatif a été le mouvement de troupes égyptiennes en direction de la frontière israélienne.

D'autres rapports en provenance du Moyen-Orient ont an-

noncé des concentrations de troupes aussi bien par l'Etat d'Israël que par les provinces syrienne et égyptienne de la RAU à leurs frontières respectives. Par ailleurs, des officiers du corps expéditionnaire de l'ONU dans le M.-O. ont annoncé avoir obtenu la preuve d'importants mouvements de troupes égyptiennes dans l'enclave de Gaza, territoire sous contrôle égyptien au flanc d'Israël. On se rappelle que voici moins d'une semaine, le secrétaire général de l'ONU, M. Hammarskjöld, exprimait l'opinion que la détérioration de la situation au Moyen-Orient exigerait sans peu l'entrée en scène de l'organisation internationale.

### Ambassadeurs convoqués

Des dépêches en provenance de Tel-Aviv affirment que deux divisions de l'armée égyptienne venant de la région du canal de Suez sont entrées dans le désert du Sinaï dans la plus importante démonstration de force dont le territoire a été le théâtre depuis 1956. De plus, des unités de l'infanterie égyptienne ont pénétré dans l'enclave de Gaza pour la première fois depuis le retrait des troupes israéliennes d'enclave en mars 1957.

Un porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré: "Quelles que soient les intentions qui inspirent ce déplacement de troupes, il en résulte une nette aggravation de la tension dans toute la région." Une activité febrile a d'ailleurs été pendant la journée d'hier au ministère où M. Golda Meir, le ministre, a reçu les ambassadeurs des Etats-Unis, de France, de l'URSS et de Gde-Bretagne afin de discuter de la situation résultant des incidents de frontières israélo-syriens et des mouvements de troupes de la RAU.

De son côté, le président Nasser poursuit en Syrie la série de ses discours incendiaires, de ses appels à la libération de la Palestine et de ses mises en garde aux trois "Grands" occidentaux. Hier encore, le hick-bachi a donné aux "impérialistes" l'assurance que "la nation arabe a les moyens d'immobiliser les armées et les voitures, de paralyser les usines des pays occidentaux en arrêtant le flot du pétrole". Et d'ajouter: "Je dois dire aux impérialistes que nous n'acceptons pas plus leur intrusion dans nos affaires que leur prétendue tutelle sur le Moyen-Orient plus que nous ne faisons confiance aux émissaires de guerre qui ont fait couler le sang arabe en 1956... Nous ne reconnaissons que l'autorité de l'ONU dont nous avons signé la charte... Le temps est révolu où les puissances impérialistes pouvaient faire la pluie et le beau temps... Nous sommes à bâtir notre grande patrie arabe d'une main mais de l'autre nous défendons nos armes pour la défense, pour faire triompher la cause de l'Arabie et du nationalisme".

Paris où il se trouve, le ministre adjoint des affaires étrangères d'Irak a confié

(suite à la page 6)

### APRES L'OPPOSITION OUVERTE DE LA GDE-BRETAGNE

## Bonn: notre plan était justifié mais nous y renoncerons pourvu que l'OTAN trouve une solution

LONDRES — Le gouvernement britannique a déclaré au gouvernement de l'Allemagne occidentale qu'il serait "plus sage" de chercher à obtenir des bases militaires dans les pays membres de l'Alliance atlantique plutôt qu'en Espagne, a révélé hier aux Communes le ministre des affaires étrangères, M. Selwyn Lloyd.

C'était la première fois hier que le gouvernement britannique prenait officiellement position au sujet de l'initiative discutée du chancelier Adenauer. M. Lloyd a fait cette déclaration en réponse à une requête du parti travailliste qui demandait que la Gde-Bretagne manifeste ouvertement son opposition à tout accord militaire éventuel entre l'Allemagne de l'ouest et l'Espagne.

A Bonn, d'autre part, un porte-parole du ministère de la défense a dit que si vraiment l'OTAN s'opposait à ce que l'Allemagne installe des centres d'approvisionnement en Espagne, alors il appartenait à cette Organisation d'indiquer à l'Allemagne une autre solution.

(suite à la page 6)

### A SAO PAULO QUI L'ACCLAME, EISENHOWER AFFIRME :

## Les régimes de liberté sont la promesse à la fois de la dignité et de la prospérité

RIO-DE-JANEIRO — Le président Eisenhower a reçu hier dans la ville de Sao-Paulo un accueil triomphal qui éclipseait aisément celui, pourtant enthousiaste, de Rio. On estime que plus d'un demi-million de personnes ont acclamé le président dans la métropole commerciale et industrielle du Brésil. Des immeubles des grandes artères abondamment pavés, un déluge de confettis s'est abattu sur les présidents Eisenhower et Kubitschek assis côte à côte dans une limousine découverte.

La pluie n'a aucunement refroidi l'enthousiasme des Brésiliens ni la joie du président américain: cependant, le ton devait baisser quelque peu lorsque fut connue la nouvelle de la tragédie aérienne qui a fait hier matin 60 morts au large des côtes du Brésil par suite d'une collision entre un appareil militaire américain et un avion civil brésilien.

### Malgré la pluie

Le président s'est rendu par avion de Rio à Sao-Paulo: il a passé six heures seulement dans cette ville et est ensuite retourné dans la capitale où hier soir il était à l'hôtel de ville pour un grand dîner en l'honneur du président brésilien.

### Supériorité des régimes de liberté

"Sans doute est-il possible au moyen de méthodes autoritaires d'accumuler indéfiniment les ri-

(suite à la page 6)

### Me Noël Dorion intervient dans le débat...

OTTAWA. — Intervenant dans le débat sur la proposition de loi de M. McGee, Me Noël Dorion, député conservateur de Bellechasse, procureur de la Couronne, a déclaré qu'il ne pouvait se rallier au point de vue du proposeur. Les meurtriers, a-t-il dit, n'ont aucun respect pour la vie de l'homme, mais veulent que la société respecte leur. Celui qui commet une banqueroute à l'aide d'un revolver n'a pas employé une arme véritable, a dit M. Dorion, parce qu'il craignait l'effaude.

On se souvient que Me Dorion était procureur de la Couronne au cours du procès Coffin.

# Rapides progrès de l'Association des Hôpitaux du Québec

En présentant son rapport annuel à l'assemblée générale de l'Association des hôpitaux du Québec, le Dr Paul Bourgeois, président, a souligné qu'après deux ans de pleine existence, l'association compte déjà dans ses rangs 68 des 179 hôpitaux généraux et spéciaux de la province de Québec. Cette représentation est d'autant plus appréciable qu'elle correspond à des chiffres impressionnants quant aux moyens d'hospitalisation.

Ainsi, les 68 hôpitaux membres comptent 15,033 des 31,817 lits dans la province et ont dispensé 3,632,025 des 8,383,024 jours d'hospitalisation compilés dans les plus récents relevés.

"Nous n'avons qu'un seul but," a dit le Dr Bourgeois, "et c'est de grouper tous les hôpitaux sous la devise de l'unité afin de défendre le mieux possible les intérêts temporels qui nous sont communs et de première importance."

Le président a aussi signalé l'énorme travail accompli en 1959 par l'Association, principalement au comité consultatif sur les problèmes hospitaliers dont les recherches pourront paver la voie à la standardisation

L'Alliance canadienne hôte de Radio-Canada

La prochaine réunion des membres de l'Alliance Canadienne, section montrealaise, aura lieu lundi prochain, le 29 février, à l'édifice de Radio-Canada, rue Dorchester ouest.

Accompagnés de guides bilingues, les membres visiteront les principales installations des services techniques de la radio et de la télévision et ils assisteront à une représentation "en direct" de l'émission hebdomadaire de télévision intitulée "G. M. vous invite", dont l'artiste montrealais Voland Guérard est l'animateur.

Ce soir-là, le studio qui sert à cette représentation sera exclusivement réservé aux membres de l'Alliance.



# Le Dr Bourgeois est réélu président de l'Association des hôpitaux du Québec

Le Dr Paul Bourgeois, directeur général de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, a été réélu hier président de l'Association des hôpitaux du Québec, lors de l'assemblée annuelle de ce groupement, tenue durant son congrès en l'hôtel Reine Elisabeth.

Les autres membres de l'exécutif de l'association sont le Dr J. Gilbert Turner, directeur général de l'hôpital Royal Victoria, de Montréal, vice-président; M. Jacques Bouchard, d'Amos, trésorier; Soeur Charette, de l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville; le Lt.-col. B. D. Lyon, du Sherbrooke Hospital; M. Albert Nantel, de l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc, de St. C. A. Roberts, du Verdun Protestant Hospital, et le Dr David Beaulieu, de l'hôpital du Christ-Roi, de Québec.

# Le maître-administrateur d'hôpital, un 'oiseau rare'

Par Benoit-C. HEBERT

L'art dans l'administration hospitalière, tel était le sujet qu'avait choisi de traiter devant les congressistes de l'Association des hôpitaux du Québec le professeur Ray Brown, de l'Université de Chicago, qui est aussi président de l'American College of Hospital Administrators et surintendant des cliniques universitaires de Chicago.

Le conférencier, qui aurait pu tenir son auditoire en haleine pendant bien plus de temps que celui mis à sa disposition, s'est tout d'abord demandé à quelles qualifications on reconnaît ce qui fait un administrateur hospitalier et s'il serait possible d'utiliser les attributs d'un ou plusieurs de ces hommes compétents comme critères en vue de déterminer comment on pourrait former d'autres administrateurs d'aussi fort calibre.

Le professeur Brown a eu vite fait de démontrer qu'un tel procédé ne donnerait rien qui vaille parce qu'il est impossible de définir quels devraient être les attributs de l'administrateur d'hôpital. Ce qu'il faut trouver en lui ce n'est pas tellement sa préparation que ce qu'il apporte de personnel à l'accomplissement de son rôle, ce petit quelque chose de plus qui fait de lui un maître-administrateur plutôt qu'un administrateur tout court.

En fait, dans l'administration hospitalière, ce sont les situations qui déterminent le comportement ou la décision de l'administrateur à succès.

On découvrira généralement que le maître-administrateur est un homme qui possède à un très haut degré une foule de qualités particulières lui servant, intuitivement, de gouverneur selon les problèmes et les situations. Ainsi, dit le professeur Brown, il aura une tournure d'esprit dépareillée. Ce sera l'homme que n'est jamais satisfait, qui manifeste de la nervosité, de l'inquiétude, de l'agitation. Par contre, il aura un sens peu ordinaire pour établir promptement ce qui est approprié, acceptable.

Il aura aussi comme peu d'autres, le talent de découvrir à

Un don précieux: la délicatesse du coeur

Comment encourager votre épouse lorsqu'elle se sent dévalorisée? Comment développer chez votre enfant la confiance en soi? Il existe un art subtil de faire plaisir aux autres tout en enrichissant sa propre vie. Dans SÉLECTION du Reader's Digest de mars vous est révélé ce précieux secret grâce auquel chacun de nous peut répandre le bonheur autour de soi. Achetez SÉLECTION de mars aujourd'hui!

Un don précieux: la délicatesse du coeur

Comment encourager votre épouse lorsqu'elle se sent dévalorisée? Comment développer chez votre enfant la confiance en soi? Il existe un art subtil de faire plaisir aux autres tout en enrichissant sa propre vie. Dans SÉLECTION du Reader's Digest de mars vous est révélé ce précieux secret grâce auquel chacun de nous peut répandre le bonheur autour de soi. Achetez SÉLECTION de mars aujourd'hui!

Un don précieux: la délicatesse du coeur

Comment encourager votre épouse lorsqu'elle se sent dévalorisée? Comment développer chez votre enfant la confiance en soi? Il existe un art subtil de faire plaisir aux autres tout en enrichissant sa propre vie. Dans SÉLECTION du Reader's Digest de mars vous est révélé ce précieux secret grâce auquel chacun de nous peut répandre le bonheur autour de soi. Achetez SÉLECTION de mars aujourd'hui!

Un don précieux: la délicatesse du coeur

Comment encourager votre épouse lorsqu'elle se sent dévalorisée? Comment développer chez votre enfant la confiance en soi? Il existe un art subtil de faire plaisir aux autres tout en enrichissant sa propre vie. Dans SÉLECTION du Reader's Digest de mars vous est révélé ce précieux secret grâce auquel chacun de nous peut répandre le bonheur autour de soi. Achetez SÉLECTION de mars aujourd'hui!

Un don précieux: la délicatesse du coeur

Comment encourager votre épouse lorsqu'elle se sent dévalorisée? Comment développer chez votre enfant la confiance en soi? Il existe un art subtil de faire plaisir aux autres tout en enrichissant sa propre vie. Dans SÉLECTION du Reader's Digest de mars vous est révélé ce précieux secret grâce auquel chacun de nous peut répandre le bonheur autour de soi. Achetez SÉLECTION de mars aujourd'hui!

Un don précieux: la délicatesse du coeur

Comment encourager votre épouse lorsqu'elle se sent dévalorisée? Comment développer chez votre enfant la confiance en soi? Il existe un art subtil de faire plaisir aux autres tout en enrichissant sa propre vie. Dans SÉLECTION du Reader's Digest de mars vous est révélé ce précieux secret grâce auquel chacun de nous peut répandre le bonheur autour de soi. Achetez SÉLECTION de mars aujourd'hui!

Un don précieux: la délicatesse du coeur

Comment encourager votre épouse lorsqu'elle se sent dévalorisée? Comment développer chez votre enfant la confiance en soi? Il existe un art subtil de faire plaisir aux autres tout en enrichissant sa propre vie. Dans SÉLECTION du Reader's Digest de mars vous est révélé ce précieux secret grâce auquel chacun de nous peut répandre le bonheur autour de soi. Achetez SÉLECTION de mars aujourd'hui!

Un don précieux: la délicatesse du coeur

# Une étude sur l'organisation des services dentaires à l'hôpital

Le Collège des chirurgiens-dentistes de la province, réuni hier en assemblée générale au Reine-Elisabeth, a adopté une résolution invitant l'Association des hôpitaux du Québec à instituer un comité composé de trois médecins, trois dentistes et trois administrateurs d'hôpitaux pour étudier l'organisation des services dentaires dans les hôpitaux et soumettre un rapport.

Les chirurgiens-dentistes sont soucieux de porter ce problème à l'attention de l'Association en raison de l'institution probable de l'assurance-hospitalisation dans la province.

Voici le texte de la résolution adoptée hier :

I — Attendu que l'hospitalisation est indispensable pour les cas suivants :

A — extractions multiples de dents qui nécessitent, en vue d'une meilleure sécurité des patients, les techniques modernes de l'anesthésie générale — lesquelles ne peuvent être données dans des bureaux particuliers.

B — extractions de dents incluses compliquées, ou de dents susceptibles de susciter des complications post-opératoires.

C — traitement chirurgical de tumeurs, kystes, traumatismes des maxillaires, etc.

II — Attendu que certains malades, à cause de leur état pathologique (cardiaques, diabétiques etc.) ou de leur état psychique, doivent être nécessairement hospitalisés pour traitements dentaires.

III — Attendu que certains hôpitaux de la province n'ont pas de services dentaires organisés pour les patients tant internes qu'externes.

— que d'autres ont des services dentaires absolument inadéquats,

— et que, d'autre part, quelques-uns de nos hôpitaux ont un excellent service dentaire.

IV — Attendu que l'Association dentaire canadienne a établi des statuts pour réglementer les services dentaires dans les hôpitaux, conformément aux lois de l'accréditation des hôpitaux du Canada.

V — Attendu qu'un service dentaire hospitalier bien organisé ne peut être que profitable, et pour les professions médicale et dentaire, pour le public en général, et l'hôpital lui-même.

VI — Attendu que le public — à juste titre — demande de plus en plus à être hospitalisé pour des traitements et surtout pour toute anesthésie générale — et qu'il voudra profiter des avantages de l'assurance-hospitalisation.

VII — Attendu que chaque hôpital doit être un centre d'instruction pour la préservation de la santé du public, et que par ce fait, les chirurgiens-dentistes doivent y avoir leur place officiellement.

Il est proposé que l'Association des hôpitaux du Québec forme un comité composé de 3 Médecins 3 Dentistes

# Un facteur dont il faut tenir compte AVANT la construction: le coût élevé des salaires...

"Les hôpitaux, tels que nous les connaissons aujourd'hui, n'ont pas été conçus en fonction du coût élevé de la main-d'œuvre hospitalière, un facteur qu'il faudra probablement tenir désormais pour permanent. C'est pourquoi, en concevant tous les plans de construction, il faut tenir compte de ce facteur. Nous devons apprendre à employer la main-d'œuvre plus efficacement pour peu que nous voulions affronter la concurrence qui nous saisit à tous les virages..."

Dans une communication sur la construction et l'aménagement fonctionnel des hôpitaux, au congrès de l'Association des hôpitaux du Québec, le Dr George William Graham, directeur de l'hôpital Elkis de Schenectady (Etat de New-York), a longuement insisté sur la rationalisation et l'intégration des services hospitaliers dont l'un des avantages primordiaux, a-t-il dit, est d'accroître l'efficacité du personnel, d'éliminer les fonctions inutiles, et de réduire le coût d'exploitation.

Dans la conception des plans d'hôpitaux, ou des plans de réaménagement des hôpitaux existants, a-t-il dit, il faudra toujours tenir compte des répercussions sur l'économie, de la construction, de la mise en place des installations. Il faudra tendre à réduire les frais d'exploitation, à accroître les recettes d'exploitation, à assurer un fonds suffisant d'immobilisation.

Le Dr Graham a noté que la part des salaires dans les budgets d'hôpitaux atteint maintenant (du moins aux Etats-Unis) 60 et 70 pour cent. D'où la nécessité de tirer pleinement parti des appareils, installations, mobiliers, cuisines, etc.

Il y a un manque de personnel MEDICAL... ALORS ???

Suivez notre cours en étudiant CHEZ VOUS... Obtenez en 6 MOIS votre DIPLOME d'ASSISTANT pour MEDECINS et DENTISTES

Pour tout renseignement supplémentaire, téléphones ou écrivez à :

INSTITUT MARTAL

10952, rue COBourg, MONTREAL-NORD, P.Q. — DA. 2-6818

Petites annonces du "Devoir"

ASSURANCE-AUTO 12 versements, sans intérêt. Tél. LA. 6-5538, soir. DU. 7-2321. JNG

Atelier de mécanique 45 ans Lefebvre Frères Limitée l'atelier mécanique connu existait et continuera UN. 1-7471

AUTOMOBILE A VENDRE Autobain, Ford '59, neuf et démonstrateur, CR. 1-2971. JNO

A VENDRE COTTAGE, 10550 Grande-Allée, pierres et briques, 2 appartements, services location idéale, boulevard garage, libre, DU. 8-2572 ou DU. 7-2991. 12-3-60

BUREAU A LOUER 1 ou 2 BUREAUX Séparés, chauffés, éclairés, avec services location idéale, boulevard Saint-Laurent près Cremazie. Stationnement hors rue. Bail mensuel, bureau de Billard Frontenac, 2565, rue Ontario est. Après-midi. LA. 4-0330. 29-2-60

CONVALESCENTE Montréal, pour convalescence, chambre confortable, chez dame seule, près de l'hôpital, cuisine moderne, Conception et Hôpital Notre-Dame. LA. 4-0704. 29-2-60

CHAMBRE A LOUER Côte des Neiges, chambre simple \$8.00 ou avec pension \$18. Monsieur route, 3835, Van Horne. 27-2-60

COTTAGE A VENDRE A Montréal-Sud, cottage, 13 pièces, pouvant se convertir en 2 ou 3 logements. En bon état. Grand terrain. OR. 7-4253. 29-2-60

DEMANDE D'EMPLOI Dactilo demande travail à domicile, appelez VI. 2-3081 entre 9.30 et 12 a.m. et 1.30 et 5 p.m. 27-2-60

DIVERS Traitements contre les rhumatismes, lumbago, arthrite, cure physiothérapeutique pour les cas de polyomyélite. Nos clients sont satisfaits de la méthode unique pour un soulagement rapide. Téléphonez pour rendez-vous VI. 4-6895. Demandez M. Daniel Dugas, masso-therapeute. 18-3-60

LIVRES A VENDRE Liquidation d'une bibliothèque privée, romans, histoire, classiques, biographies, théâtre, vieux bouquins du 18e et 19e siècle, canadiens. Occasion rare. RE. 3-8069. 27-2-60

LOGEMENT A LOUER 7 PIÈCES, MILIEU Ave. Mont-Royal ouest, 139 (face à l'Esplanade). Fourniture eau chaude individuelle, 555. S'adresser 4365, rue St-Hubert.

LOGEMENT DEMANDE Couple sans enfants louerait logis de quatre pièces fermes, baignoire neuve. Locations: Aumont ou nouveau Rosemont. Appelez CR. 9-4281 le jour, DU. 9-0568, le soir, J.N.O.

ANNONCES classées 434 Notre-Dame est "Le Devoir" - VI. 4-3361

ANNONCES classées 434 Notre-Dame est "Le Devoir" - VI. 4-3361

ANNONCES classées 434 Notre-Dame est "Le Devoir" - VI. 4-3361



# que faire pour pouvoir bénéficier immédiatement de l'assurance-chômage

Épargnez un temps précieux quand vous cherchez un nouvel emploi, quand vous demandez du travail ou quand vous vous inscrivez en vue d'obtenir des prestations d'assurance-chômage—gardez en mémoire votre numéro d'assurance.

Quand vous vous êtes assuré la première fois, on vous a donné un numéro. Et pour que vous puissiez profiter des prestations d'assurance-chômage les plus généreuses qui soient—sans aucun retard—ce numéro est votre pour la vie.

Pourquoi y a-t-il retard quand vous avez oublié votre numéro et que vous ne donnez que votre nom? Parce que plusieurs noms sont identiques. En effet, des milliers de personnes changent de nom en se mariant ou par actes juridiques—des noms changent parce qu'ils sont incorrectement orthographiés, simplifiés ou anglicisés—et des noms assez répandus sont quelquefois mal épelés et mal inscrits.

Pour qu'on puisse trouver immédiatement vos registres d'assurance-chômage mentionnez votre numéro. Le régime d'assurance-chômage a été institué pour vous aider et vous pouvez aider la CAC en gardant en mémoire votre numéro. Prenez-en bonne note et servez-vous en correctement dans toutes vos questions d'assurance-chômage. Aujourd'hui même, assurez-vous que votre numéro, et non un autre, identifié les contributions acquittées en votre nom.

COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

# Prix attribué au Dr G. Blain

C'est au Dr Gilbert Blain, directeur médical adjoint de l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, qu'a été attribué hier soir le prix Robert Wood Johnson, offert par une grande maison de produits pharmaceutiques pour reconnaître les services signalés d'un diplômé de l'Institut supérieur d'administration hospitalière de l'Université de Montréal.

La cérémonie de la présentation du prix s'est déroulée au cours du banquet de l'Association des hôpitaux à l'issue duquel M. S. W. Martin, président de la Canadian Hospital Association, à laquelle est affiliée l'Association du Québec, a annoncé que le groupement national occupe désormais des locaux nouveaux où l'on s'emploiera plus efficacement à favoriser et à défendre les intérêts des institutions médicales.

S'il est vrai, a-t-il dit, que des nations seront apportées à quelques-uns de nos problèmes permanents par suite de l'institution de l'assurance-hospitalisation, d'autres problèmes, nouveaux et plus difficiles peut-être, surgiront maintenant qui appellent une étude et des moyens d'action à tous les niveaux, local, provincial et national.

Jamais auparavant peut-être le besoin de solutions communes à des problèmes communs ne s'est-il fait sentir autant pour tous les hôpitaux du Canada, a déclaré M. Martin qui a souhaité plein succès à l'Association des hôpitaux.

Initiatives importantes de l'ACHP

Le président de l'American College of Hospital Administrators, le professeur Ray Brown, de Chicago, a fait part hier aux congressistes de l'Association des hôpitaux du Québec, de plusieurs initiatives importantes de son organisme au bénéfice de ses membres, parmi lesquels les représentants de la province de Québec jouent un rôle éminentement productif et prestigieux.

Ainsi, l'American College entreprend cette année la publication d'un digeste mensuel sur l'administration hospitalière. On fera la revue de tous les développements les plus récents dans ce domaine, ainsi que l'analyse des articles, livres et travaux d'intérêt pour le monde hospitalier.

L'American College publiera aussi un bottin sur le monde de l'administration hospitalière tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Ce "Who's who" constituera la première initiative du genre dans ce domaine, dans le monde entier.

Encouragez nos annonceurs

Encouragez nos annonceurs

Encouragez nos annonceurs

Encouragez nos annonceurs

Encouragez nos annonceurs

Encouragez nos annonceurs

Encouragez nos annonceurs

Compagnie d'Assurance sur la Vie La Saubergarde MONTREAL

LAURENTIAN LA PLUS POPULAIRE DES SÉRIES PONTIAC



Lorsque l'enfant paraît...

Par Edouard SABLIER

"Ruhr africaine", "Afrique-Sibérie", "Oural-Atlas"; lorsqu'il y a une trentaine d'années ces slogans commencent à circuler ils furent accueillis, dans une France blâcée, par le scepticisme. Leur inspirateur, M. Erik Labonne, alors résident au Maroc, fut surnommé par les esprits forts "le président du parti des trouistes". Aujourd'hui les "trouistes" ont tenu leur pari: les "trous" produisent de l'or noir; la comparaison du Sahara avec le Far-West ou la Sibérie est sous toutes les plumes.

La réalité dépasse la fiction: les réserves sahariennes, selon les chiffres donnés au Sénat par M. Jacques Soustelle, sont de 700 millions de tonnes de pétrole, 750 milliards de mètres cubes de gaz. Ainsi prend corps le vieux rêve du kilowatt "immédiate", "illimité", "seculaire", "gratuit" ou presque: selon les experts le prix du kilowatt industriel algérien pourrait et devrait être analogue au prix du kilowatt américain ou soviétique.

D'ici quelques années la métropole française pourrait se procurer dans son prolongement africain tout le pétrole nécessaire. La France deviendrait le cinquième producteur de pétrole dans le monde, et surtout elle échapperait au chantage des pays arabes producteurs et à l'emprise des grandes compagnies. Six cents kilomètres séparent Marseille de Bougie, et que les cargaisons provenaient des ports syriens et libanais doivent parcourir 2.400 kilomètres, celles du golfe Persique par Suez 7.200 kilomètres.

Quelle que soit la solution du problème algérien, les ressources énergétiques du Sahara et leur voie d'accès à la Méditerranée seront sauvegardées: le général de Gaulle l'a nettement affirmé dans la déclaration du 16 septembre. Pour le chef de l'Etat, la conservation du Sahara n'est pas un objectif secondaire né de la guerre d'Algérie. Tout ce qui depuis des années ne s'approche du chef de la France libre connaissait sa conviction que le vieux "hexagone" avec ses ressources exigées pour une population en ascension croissante pourrait avoir une prospérité nouvelle avec l'appoint africain. Depuis son retour à la tête du pays la politique de général a été puissamment orientée par le potentiel saharien.

Bien avant le début de la rébellion algérienne, à Colombey ou rue de Solferino, le général de Gaulle recevait entre autres Erik Labonne et Pierre Guillaume, les interrogait longuement sur le pétrole et les possibilités atomiques, témoignant — à sa manière — d'un intérêt passionné pour ces questions. Nul doute que les convictions et les résolutions arrêtées pendant une longue période de méditation aient inspiré le plan de Constantine, la création de la zone d'organisation industrielle de Bône, le mandat spécial donné à M. Delouvrier.

Les moyens d'une indépendance L'exploitation du Sahara peut bouleverser les données non seulement du problème algérien, mais de l'avenir maghrébin tout entier. Déjà la Tunisie, séduite par l'idée d'une collaboration tout oléoduc d'Edjet serait la première étape, à la fois parti ouvert pour les propositions de paix faites par le général de Gaulle.

C'est surtout à l'Europe que l'exploitation des ressources sahariennes devrait apporter des possibilités nouvelles. Grâce aux gisements découverts à ses portes, elle pourrait éviter le retour du blocus provoqué par la bataille de Suez. Le plan de stockage envisagé par l'O.E.C.E. pour faire face à une nouvelle interruption des fournitures sahariennes coûtait 500 millions de dollars; avec le Sahara il devient désormais inutile.

L'oléoduc prévu de Marseille à la Ruhr, la construction d'une raffinerie à Karlsruhe, permettraient à l'Europe occidentale d'être solidement indépendante énergétique, en même temps qu'il enlèverait au Proche-Orient arabe une grande partie de son importance stratégique.

Mais l'apparition du pétrole saharien sur le marché mondial suscite des inquiétudes aussi, voire des antipathies ouvertes. Sur le marché français, que le gouvernement incite à absorber la production saharienne, la première qui soit entièrement du "pétrole-franc", les raffineries des grandes compagnies ne cachent pas pour la plupart leurs appréhensions.

L'arrivée du brut saharien "déplacerait" obligatoirement de grandes quantités d'hydrocarbures acquis jusqu'ici en d'autres sources. Si la Compagnie française des pétroles, grâce à son réseau de distribution en France, dans la Communauté et en Europe, peut écouler sa part de production saharienne, elle ne s'en trouvera pas moins contrainte pour traiter cette dernière de cesser d'acquiescer, jusqu'ici en même pour la Shell, qui est prête à écouler sa part de 35% de production de la C.R.E.P.S. soit 3 millions de tonnes par an, plus 2 millions cédées par d'autres groupes.

David et Goliath Les efforts de M. Jeanneney pour faire attribuer un droit préférentiel au pétrole saharien dans le Marché commun se heurtent également à de fortes difficultés. Les charbonniers allemands ne sont guère enthousiasmés devant l'arrivée de ce produit concurrent; les intérêts hollandais sont plutôt solidaires, comme il est normal, de la Royal Dutch-Shell, l'une des grandes compagnies.

Déjà contrariées par les restrictions imposées aux importa-



Les 4 Grands désormais sur le même pied (les nouvelles)

Lettres au "Devoir"

Les opinions antisémitiques du "Devoir"

Monsieur le directeur, Je m'étais abonné à votre journal, pour des raisons linguistiques; mais aujourd'hui, je suis tout désemparé par les opinions délibérément antisémitiques que LE DEVOIR laisse paraître.

Il y eut d'abord un article des BLOCS-NOTES parlant du génocide comme "d'un raisonnable en apparence" (Je cite de mémoire) Puis nous lûmes 2 lettres de lecteurs, l'une parlant des accapareurs au grand nez, l'autre d'un nommé Leclerc, dont la caute hypocrisie rappelle étrangement les articles de "Gringoire", de "Je suis par-tout" et de "Candide", ces journaux qui ont collaboré activement aux mesures d'extermination.

Pour moi, l'antisémitisme n'est pas le fait "des Juifs" mais de ceux qui de tout temps furent intéressés à se saisir de leurs biens en les faisant massacrer.

Déjà, Louis IX renia la signature de son père et chassa ces Juifs qu'on avait fait venir pour leur emprunter de bonnes devises, et ceci dans les huit jours il s'empara de leurs biens et assainit ses finances par cette banqueroute frauduleuse.

Puis l'on vit les ghettos, les pogroms etc. Aujourd'hui, il n'y a pas une personne saine et honnête pour parler du "Fait Juif". Cependant, j'ai entendu un secrétaire général du Trust "Brandt" en France, dire en 1954 en public que le monde est dirigé par les Juifs et les Jésuites.

Il est aussi stupide d'admettre cela que les fariboles de la presse vichyssoise qui prétendait ou insinuaient que Churchill, Roosevelt ou le pape étaient des Juifs. Toutes ces fariboles ne reposent sur rien. Hitler lui-même a renoncé à donner une définition du Juif. Aussi traiter les Juifs comme une espèce à part, une sorte de monstre pour qui il faut des mesures spéciales, une ségrégation, est une hérésie biologique, ethnique ou culturelle.

De nos jours, on traite de "Juifs" non pas les sémites, ce qui serait aussi très vague, mais ceux qui pratiquent la religion juive, ou dont les parents voire les arrière-grands-parents ont été de la religion mosaïque. Juifs également ceux dont le nom rappelle la bible, ou encore ceux dont l'accent est alsacien et enfin, et ceci plus fréquemment, tous ceux dont on voudrait se saisir de leurs biens. Tel est incertain dont je fus témoin:

Nice-1942-Local du commissariat aux affaires juives. Un homme arrive et me dit textuellement:

"Je connais un homme qui se dit chrétien, il serait même baptisé, mais je suis sûr qu'il est juif, non? Je ne vous le dirai que lorsque je serai sûr que l'on me donnera son entreprise. Il a un garage qui ferait bien mon affaire." Cette personne s'était adressée à moi à la suite d'un quiproquo et je n'ai pas su la fin de l'histoire; mais je l'imagine facilement: Ledit "baptisé" a dû être emporté tout nu dans un fourgon plombé avec 100 pauvres bougres et attendre la mort dans la folie et les affres d'une lente agonie.

Aujourd'hui, il existe un Etat Israélien. Quels sont ses habitants? Des gens venus des 4 points cardinaux. Des réfugiés d'Irak ou de Roumanie. Ces hommes du Yémen, petits, maigres et nerveux et des Pakistanaï, grands et larges d'épaules. Des Russes blonds aux yeux bleus et des noirs d'Ethiopie, des indiens du Mexique ou des Hindous aux yeux de braise. Ce sont donc ces réfugiés qui font peur à votre "lecteur" Leclerc. Vraiment, il faut qu'il soit bien "trouillard", ou plutôt un peu trop rouillard.

Je conclus qu'il n'y a pas d'espace juive. Mais il existe un Etat Israélien qui arrive à survivre dans le désert par des prodiges d'énergie.

Il est malséant e malhonnête de parler "DES JUIFS" car c'est une entité purement hypothétique, et ceux qui fervent tant là-dessus ont un intérêt à soulever un problème qui n'existerait pas si l'on n'en parlait pas.

Monsieur le directeur, au nom des 6 à 7 millions d'innocents

(Candide). Le pape lui-même n'a-t-il pas dit: Tout article de journal qui pourrait nuire devrait être proscrit.

Alain NEUMAND Beebe

Partisans de la défaits

Monsieur le directeur, Permettez-moi, monsieur, une réflexion qui me semble être d'importance sérieuse. Je ne crois pas que, en ce qui concerne le comité étudiant les perspectives d'avenir du Canada français, le choix du R. P. Lévesque soit le meilleur possible. Il ne représente que l'opinion d'une faible minorité canadienne-française, celle des partisans de la défaite et du désespoir.

Il sera peut-être sage de ma part de vous dire que, étant natif de l'Alberta, je connais ce que le véritable nationalisme comporte de sacrifices. Je ne crois pas que le R. P. Lévesque ou ceux qui pensent comme il le fait, aient jamais reçu de crachats en plein visage ou qu'ils se trouvent dans l'obligation de payer double impôt.

Il eût été souhaitable que les deux côtés de la médaille fussent mis à jour.

Veillez agréer, monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jacques-André LEBEUF

Pour une représentation convenable des deux races

Monsieur le directeur, Au Canada, il y a à peine deux grandes races devant travailler à former une nation grande et forte: la nation canadienne. Selon le pacte confédératif les deux grandes races doivent être traitées sur un pied d'égalité.

Seule la présentation au parlement de la population, par la présentation de la population, pourrait faire exception. Mais qu'il s'agisse du Sénat ou des commissions gouvernementales dans notre pays et à l'étranger, les deux grandes races devraient y être représentées à cinquante pour cent. Autrement l'un des éléments régnera sur l'autre, au prix de la méfiance, de la hâcheté, de la revanche sournoise, d'isolationnisme et même de séparatisme. Si nous voulons faire du Canada une nation forte et paisible il faut s'en tenir à l'esprit du pacte confédératif.

Actuellement tout ce qui n'est pas canadien-français est anglais. Nous savons que les Néo-Canadiens forment environ le tiers de la population au Canada. Pourquoi les Canadiens de langue anglaise auraient-ils plus de droit que ceux de langue française de les représenter? Certains nous apporont ces sophismes: "Souvenez-vous que Québec est une province sur dix" "A ceci nous pourrions répondre que la population de la province d'une autre manière nous pourrions compter facilement sept provinces de langue française sur dix. Il est fort possible que nos compatriotes anglophones changeraient d'armes ou de raison pour se justifier. Les cinq cent mille franco-ontariens pourraient rendre Terre-Neuve province française; Le Nouveau-Brunswick n'en aurait pas besoin tellement pour faire pen-

Armand GRENIER Shawinigan

"Le scoutisme"

Monsieur le Directeur, Le scoutisme catholique, dans la province de Québec, fête son vingt-cinquième anniversaire. Tous ceux qui ont fait ou font partie du mouvement se réjouissent du succès indéniable de cette formidable école de formation. Le scoutisme, adapté à toutes contingences politiques, religieuses, sociales, s'est répandu dans toutes les parties du monde et n'a cessé d'évoluer pour être considéré le mieux qualifié à la formation d'une jeunesse saine et généreuse. Le fondateur du scoutisme, lord Baden-Powell, ce génie de l'éducation, a su adapter un cadre d'activités qui a capté l'attention et l'adhésion de la jeunesse mondiale. La méthode scout consiste à former d'excellents citoyens, des hommes convaincus, efficaces et utiles à leur nation. Il s'agit là d'une rénovation par voie d'éducation collective. Le scoutisme catholique dans le diocèse de Montréal compte environ 5.000 garçons ou adultes. En outre, le scoutisme donne dans le monde entier (excepté en pays communistes) une même formation à des milliers de garçons, unis fraternellement par une même loi et par un même idéal chevaleresque.

Si la joie de vivre et le désir d'atteindre un idéal noble et élevé animent ces garçons portant la culotte courte et le

chapeau à large bord, c'est que le mouvement leur apporte, par l'intensité de son rayonnement, un bienfait moral et physique.

On peut résumer le programme du mouvement par les buts qui en sont la base: le développement de la santé, la formation du caractère, la recherche de Dieu par le service au prochain, le développement de la personnalité par la vie collective au grand air. Outre ces principes de base: d'abord faire confiance au garçon, puis s'adapter à lui pour l'entraîner.

Les autorités diocésaines sur lesquelles reposent de lourdes responsabilités voient avec joie mûrir les fruits d'un travail long et épineux: en effet, chaque année une élite de chefs sortent des camps de formation (camp préparatoire éclairé C.P.E.) et prennent d'une main sûre la direction des unités du diocèse.

Puisse le peuple canadien-français accorder plus d'attention et d'appui à ce mouvement qui forme des citoyens sur lesquels on peut compter, des hommes désintéressés et attachés à leur foi, à leur langue, à leurs traditions et surtout à notre incomparable Laurentie.

André MAJOR, A.S.M. Secrétaire Troupe St-Jean-Berchmans (1ère Montréal)

Le règne des esclaves gras

M. J.-D. Bégin, qu'on appelait jadis le ministre des élections, ne voit rien de mal à faire du "patronage", à "encourager les amis", donc à les gorger de contrats. "Il n'y a rien de mal à cela". Ce qui compte, c'est que la qualité (du produit) soit contrôlée. Et elle l'est.

Nous voulons croire que la qualité soit contrôlée. Mais le prix et le profit, dans une administration où règne le contrat sans soumission?

M. Bégin est honnête, rendons-lui cette justice: ce que d'autres pratiquent en cachette, il l'avoue. Mais le cynisme ne change rien au fond des choses. Il transforme même une faiblesse trop commune en un principe d'action.

A quoi revient la doctrine du ministre? Elle établit, parmi les industriels, entrepreneurs et commerçants, deux catégories tranchées: d'un côté, les amis, de l'autre, ceux qui ne sont pas des amis. Ces derniers sont exclus, aussi longtemps qu'on ne saurait faire autrement, du paradis provincial: ils sont lésés. Ils sont traités injustement. Parlons net: en tant que catégorie, ils sont volés.

L'Etat, gardien du bien commun, sert à mousser les intérêts du parti au pouvoir. Les finances de l'Etat vont à enrichir les amis du parti. Il s'agit là d'un détournement des "deniers publics". C'est, moralement, une vaste escroquerie.

Au surplus, pourquoi le principe s'arrêterait-il là? Ce qui vaut pour les contrats devrait valoir pour les fonctionnaires, pour les professeurs, pour les bourgeois: place aux amis, pourvu que "la qualité" y soit; et que les autres crèvent.

De proche en proche, le principe conduit jusqu'à M. Duplessis l'aurait mené: à bien traiter les comités qui élisent des députés gouvernementaux, et à affamer les autres. A priver ceux-ci de routes, d'écoles, d'hôpitaux, de subventions. Donc, à distinguer deux sortes de citoyens: les amis, qui reçoivent des ristournes, et les lépreux de l'opposition, dont le seul rôle consiste à payer des taxes.

Il est difficile de concevoir une plus grave falsification du régime. C'est le retour au règne du privilège et des favoris. Dans ce système, les droits du citoyen sont réduits au minimum. Ce qui importe, c'est d'avoir l'oeil du prince et de la kyrielle des principicules.

Ce que M. Bégin proclame, c'est une cure d'amaigrissement pour l'opposition. Il la veut pauvre et décharnée. Il lui suffit de s'entourer d'esclaves gras.

Mais où est la liberté, là-dedans? Et le bien commun? Et le rôle d'arbitre de l'Etat?

Le malheur, c'est qu'une bonne partie du public donne raison à M. Bégin. Il est d'ailleurs assez fûté pour le savoir. Sans quoi il prendrait un autre langage.

Pourquoi l'électeur moyen estime-t-il normal qu'un politicien agisse de la sorte? Parce qu'il n'a jamais vu les politiciens agir autrement. Il a enregistré les faits. C'est une sorte de mémoire héréditaire. Le Québécois sait depuis un siècle peut-être à quelle race de politiciens il a affaire: elle est stable, elle ne fait que s'accroître elle-même avec le temps. En tout cas elle était ainsi sous Taschereau; elle l'est devenue un peu plus sous Duplessis. Ce qui a été continué d'être. Ce qui est constant semble normal....

Le résultat c'est que, sauf en période de crise, cet homme a beaucoup de peine à croire aux mouvements de réforme: il en a trop vu qui se servaient d'un langage réformiste aux fins d'arriver au pouvoir, et qui, une fois là, perfectionnaient les méthodes des précédents. C'est l'histoire de l'Union nationale.

Dans cette optique, le réformateur a l'air d'un hypocrite ou d'un illuminé. On admire la politique désintéressée, mais en même temps on la trouvera bien naïf. Et la naïveté est l'un des signes à quoi l'on prétend reconnaître qu'il ne réussira pas.

Ainsi nos moeurs, l'état de nos consciences, nos habitudes tendent à faire durer le système. Ils lui servent de soutien. Ils fausseraient très vite une nouvelle équipe. Il faut que les moeurs se transforment, que les consciences deviennent plus exigeantes, que de nouvelles habitudes s'implantent. C'est une oeuvre de très longue haleine.

Les hommes d'affaires, quand ils sont libres, agissent autrement. Ils achètent ou vendent là où ils estiment valable de le faire. Ils tiennent rarement compte de l'amitié: les affaires sont les affaires. Aucune institution privée ne résisterait longtemps si elle était administrée suivant la règle du patronage.

Elle fait régner chez nous le politicien médiocre et tyrannique. Elle coûte cher — en argent, surtout en liberté. Elle est méprisante. Un homme politique se rapetisse quand il l'invoque.

André LAURENDEAU

Blocs-Notes

Le nom d'un parc

Un parc municipal aménagé à Rosemont, entre les rues Beaubien et Saint-Zotique, de la 5ème à la 9ème avenues, n'avait pas encore de nom officiel, même si les gens avaient commencé à l'appeler le parc Beaubien; le Comité exécutif a décidé il y a quelques jours de combler cette lacune et a approuvé le nom de parc Drummond. Ce n'est pas une décision finale puisqu'il faut la ratification du Conseil, et il nous semble que c'est un choix peu judicieux et qui devrait être modifié.

On a voulu ainsi rendre hommage à la mémoire du dernier maire de la municipalité de Rosemont qui fut aussi le premier échevin du quartier après l'annexion à Montréal. Or dans le secteur où se trouve le nouveau parc la population est en forte majorité canadienne-française; et de plus ce parc est tout près d'un autre qui se nomme le parc Molson, et qui lui aussi est dans un secteur canadien-français. Dans ces conditions, donner un nom anglais à ce second parc, c'est inadmissible. La mémoire de M. Drummond n'est pas en cause, ni le bon souvenir qu'ont conservé de lui des gens qui l'ont connu. Du reste, son nom est honoré ailleurs dans le quartier; sur la terre qu'il possédait on a construit un réservoir d'aqueduc qu'on désigne, sans erreur, du nom de Réservoir Drummond.

Or un autre nom aurait dû prévaloir sur celui de Louis-Hébert pour ce parc. Car sur ce terrain, autrefois de la paroisse du Sault-au-Récollet, se trouvait la maison natale du sénateur L. O. David. Plusieurs personnes souhaitent un changement, pour qu'on honore, au lieu où il est né, la mémoire d'un journaliste, politique et biographe dont l'influence s'est exercée dans maints domaines. Un tel changement laisserait libre le nom de Louis-Hébert pour le parc de la rue Beaubien; mais ce qui importe principalement c'est que le nouveau parc ait un nom français.

Honduras britannique A la suite d'un accord conclu à Londres la semaine dernière, cette colonie anglaise de l'Amérique centrale va, comme tant d'autres parties de l'Empire britannique, prendre la route de l'émancipation politique. Des négociations avaient déjà échoué en novembre 1957, puis une délégation avait, au début de 1958, obtenu de nouveaux octrois afin d'assurer les besoins de la colonie pour jusqu'en mars 1960.

Le principal parti politique, celui du Peuple uni, continuait d'exiger le gouvernement autonome et son chef fut accusé d'une accusation de sédition à la suite d'un procès qui suscita beaucoup d'intérêt dans la colonie. Des éléments d'opposition vont plus loin et réclament l'indépendance.

L'émancipation est donc relative et il ne s'agit pas d'indépendance. D'ailleurs, les quelque 100.000 habitants de ce territoire sous-développé seraient incapables de se tirer d'affaires sans aide extérieure. La conférence a mis au point un programme économique et financier à long terme, pour le développement d'une économie agricole fondée à la fois sur des plantations et de petites exploitations familiales. Le courant d'émancipation se fait sentir là comme partout ailleurs au monde dans ce qui reste de colonies, et Londres doit tenir compte de cette évolution.

David et Goliath Les efforts de M. Jeanneney pour faire attribuer un droit préférentiel au pétrole saharien dans le Marché commun se heurtent également à de fortes difficultés. Les charbonniers allemands ne sont guère enthousiasmés devant l'arrivée de ce produit concurrent; les intérêts hollandais sont plutôt solidaires, comme il est normal, de la Royal Dutch-Shell, l'une des grandes compagnies.

Déjà contrariées par les restrictions imposées aux importa-

Prochain article: (Tous droits réservés pour Le Devoir et Le Monde).

Aladin perd sa lampe

Chaire ton fils tandis qu'il y a de l'espoir, mais ne le laisse pas emporter jusqu'à la violence. (Pr. v. 18, 18).

La Bible vous parle

DE GAULLE EN TOURNEE DANS LE SUD-EST

La France doit évoluer avec l'époque et être en mesure d'assurer sa propre défense

PARIS. — La première journée de la tournée du président Charles de Gaulle dans le centre de la France s'est déroulée dans l'enthousiasme.

Le président a abordé principalement trois thèmes hier: l'Algérie, la Communauté, la place de la France dans l'Alliance Atlantique et dans le monde.

INDONESIE: DANS UNE AUTRE ATTAQUE CONTRE L'OUEST, "K" promet à Djakarta l'entier appui de l'URSS dans l'affaire de la Nlle-Guinée occidentale

DENPASAR, Indonésie. — Le premier ministre Khrouchtchev a publiquement déclaré hier que l'Union soviétique approuve pleinement les revendications de l'Indonésie sur la Nouvelle-Guinée hollandaise et il a promis que son pays soutiendra les efforts de Djakarta dans ce sens.

Sa déclaration a suscité une ovation interminable de la part de quelque 10,000 personnes qui s'étaient réunies pour écouter à Denpasar, chef-lieu de l'île de Bali.

De l'accusé fastueux, le gouvernement indonésien a déployé pour recevoir "K", notamment à Bali, des efforts qu'il n'avait encore consentis pour aucun visiteur étranger.

De l'accusé fastueux, le gouvernement indonésien a déployé pour recevoir "K", notamment à Bali, des efforts qu'il n'avait encore consentis pour aucun visiteur étranger.

HOMMES et FEMMES. Ne manquez pas cette chance de faire de l'argent à temps plein ou partiel.

SHEARER LUMBER CO. LTD. 50 BOUL. STINSON, MTL. (angle Côte-de-Liesse). VOUS OFFRE PLUS DE 50 MODELES DE PORTES EXTERIEURES.

TRADUCTEUR DEMANDÉ. Position permanente à Montréal. Connaissance approfondie du français, de l'anglais et des institutions canadiennes.

SEMINAIRE EN DYNAMIQUE DE GROUPE ET TRAVAIL D'EQUIPE du 1er au 12 août 1960. Les exposés porteront sur les sujets suivants: Processus de socialisation, Discussion de groupe.



Aux quatre coins du monde

Italie: M. Gronchi commence ses consultations en vue de trouver le 16e chef de gouvernement de l'après-guerre

ROME. — Le président Gronchi a commencé hier ses consultations en vue de trouver un successeur au premier ministre démissionnaire Antonio Segni.

OTAN: les ministres de la défense des 15 Etats membres vont se réunir fin mars

PARIS. — Les ministres de la défense des 15 Etats membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord se réuniront dans la capitale française les 31 mars et le 1er avril.

Cuba: première tranche du programme d'industrialisation: \$152 millions

LA HAVANE. — Le premier ministre Fidel Castro a annoncé hier que son gouvernement consacrerait une somme de quelque \$152 millions aux fins d'industrialisation en 1960.

Argentine: la marine renonce piteusement à la chasse au mystérieux sous-marin

BUENOS-AIRES. — La marine argentine a abandonné sa chasse au "mystérieux sous-marin" qui aurait prétendument hanté les eaux du golfe de Nuevo pendant plusieurs semaines.

Alger: un Africain remplace comme maire M. Bouharaoua, associé aux "ultras"

ALGER. — Le "grand Alger" (Alger et sa banlieue) a un nouveau maire depuis mercredi.

M. Green: la Chine communiste fait sentir son poids sur l'Asie

TORONTO. — Le ministre canadien des affaires extérieures, M. Howard Green, a déclaré hier que la Chine communiste faisait sentir son poids sur l'Asie.

Le taux d'escompte est tombé à 4.86

OTTAWA. — Le taux d'escompte de la Banque du Canada est tombé hier à 4.86%. Il était la semaine dernière de 4.97. Il y a eu hier une vente de \$100,000,000 de bons du Trésor émis pour 91 jours.

Les comités siègeront en même temps

OTTAWA. — Les députés libéraux et sociaux démocrates aux Communes ont de nouveau échoué hier dans leur tentative pour écarter cette pratique qui veut que les séances des comités parlementaires se tiennent en même temps que la Chambre elle-même.

de l'insurrection européenne de fin janvier. C'est par 39 voix contre 29 à M. Bouharaoua que M. Corbin a été élu maire.

Argentine: le président Frondizi fera une visite officielle en France en juin

BUENOS-AIRES. — Le président Arturo Frondizi fera une visite officielle en France au cours du mois de juin, a annoncé hier M. Ceballos, ambassadeur de la République Argentine à Paris.

Egypte: découverte en Nubie de momies remontant à plus de 4,000 ans

LE CAIRE. — Des archéologues ont mis à jour en Nubie, en Haute-Egypte, une vaste nécropole qui contient plus de 1,000 momies, dont celles de plusieurs enfants, qui remontent à plus de 4,000 ans.

CHEZ SON PERE. 907, boulevard Saint-Laurent. Le Chef FRANCOIS BOUYEUX vous présente cette semaine. Stationnement gratuit à 935, boul. St-Laurent de 6 hres p.m. à 6 hres a.m.

Valiquette POUR VOTRE BUREAU. 1. Paire de chaise doré. 2. Table pour téléphone. 3. Porte téléphone en fer noir. 4. Chaise pour dictée. 5. Chaise droite, chêne doré. 6. Rayons de bibliothèque.

N. G. VALIQUETTE LTEE 915 est, rue Ste-Catherine TEL: 2-8811

Le bilinguisme...

(Suite de la page 7)

mie du Québec. Ce document portait sur le visage français de la province de Québec au point de vue principalement des noms de municipalités civiles et scolaires. Les membres ont décidé d'appuyer ce mémoire, sur la proposition de M. Adrien Pouliot. Le Comité de toponymie est une fondation du Conseil de la vie française et de la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec.

X X X

Sur la proposition du R.P. Thomas-Marie Landry, les membres ont adopté une résolution d'hommages au nouvel évêque de Manchester: S. Exc. Mgr Ernest Primeau. Le premier vice-président du conseil, M. l'abbé Adrien Verrette, a été délégué à la consécration du nouvel évêque.

Me Paul Gouin a fait rapport de l'entrevue que l'honorable Antonio Barrette a bien voulu lui accorder ainsi qu'à quelques collègues du Conseil de la vie française. M. Gouin a présenté au premier ministre des exemplaires artistiquement reliés des volumes contenant les travaux lus pendant le Congrès de la renaissance. L'honorable M. Barrette a bien voulu s'intéresser aux travaux du Conseil de la vie française, particulièrement aux vœux adoptés lors de ce Congrès de la renaissance.

L'assemblée...

(Suite de la page 14)

ont accepté de participer à cet atelier de travail afin de se familiariser davantage avec les meilleures méthodes de direction du travail d'équipe par la discussion en groupe. Cette technique sert aussi bien pour les réunions de chefs de service, de contrôleurs et de groupes d'employés, dans l'entreprise, que pour les réunions d'équipes d'études au sein de l'A.P.I.

Voilà ce qu'a annoncé le secrétaire du Service d'Études de l'A.P.I., M. G.-H. Dagneau.

Dans son exposé, M. Dagneau a expliqué le programme d'études présenté sous forme d'un dépliant imprimé. Il a montré ensuite comment des équipes d'études dans chaque région doivent poursuivre le développement des idées et des notions contenues dans ce programme. Enfin, il a indiqué que l'atelier de travail permet de mieux préparer les dirigeants des régions à diriger ces équipes d'études. Si le besoin s'en fait sentir, un nouvel atelier aura lieu plus tard en mars.

Québec: plus de...

(Suite de la 1ère page)

proposé par le bill. On oublie, dit le ministre, que, d'après les statistiques fédérales, c'est la province de Québec qui compte le plus d'étudiants au niveau universitaire, malgré que Québec ne soit pas la plus peuplée des provinces, et plus de 10,000 de ces étudiants profiteront du présent projet de loi.

Une autre information que l'on ignore dans Québec, c'est que nous avons le plus grand nombre d'institutions d'enseignement supérieur, soit 204, alors que l'Ontario, avec une population de 1,000,000 plus considérable, n'en a que 62.

Liberté

Le gouvernement n'a pas l'intention de s'emparer des maisons d'enseignement classique. Ce n'est pas notre mission de le faire. Il faut respecter l'indépendance des institutions religieuses, dit le ministre.

Le secrétaire de la province espère que les droits d'inscription des élèves dans les établissements n'augmenteront pas, que les budgets seront bouclés et que les dettes pour travaux de reconstruction ou d'aménagement pourront s'amortir.

M. Prévost a cité quelques chiffres pour montrer les avantages financiers qui retireront les institutions des bills no 50 et 58.

Pas un collège ne retirera moins que maintenant. La plupart auront plus que l'année d'avant.

La plupart des écoles normales recevront également davantage, sauf quelques exceptions. Mémoriser pour les instituts familiaux!

Institutions intéressées

Le ministre dit que 76 collèges classiques bénéficieront de la nouvelle loi: 45 collèges de garçons, 17 de filles, 10 collèges de pères, 3 de frères et un collège indépendant, le collège Saint-Denis.

Le ministre a rendu hommage à l'oeuvre de ce dernier collège, fondé par un laïque, M. Moreau. Il a dit que cette institution rend de grands services. 67 écoles normales recevront les subventions prévues par la loi, 35 scolasticats, c'est-à-dire des institutions qui préparent des professeurs religieux. Le bill 50 leur vaudra \$1,200,000 au lieu de \$797,000, somme actuelle.

Il y a 44 instituts familiaux dans le Québec. Tous recevront l'argent prévu par le bill voté hier. Au total la subvention sera de \$543,000, comparative à \$378,000 actuellement.

Les subventions totales

Le ministre a dit qu'il ne voudrait pas que la population soit sous l'impression que les collèges classiques ont été com-

plètement privés des subventions qu'ils ont refusées du gouvernement fédéral. Les autorités provinciales leur ont versé \$3,727,500 en subventions de compensation.

Ces collèges, dit-il, ont également reçu des subventions spéciales à même le fonds d'éducation. Le montant était de \$340,000 au total, en 1948-49... alors qu'en 1953-54 il a été de \$5,993,000. Tous les ans le gouvernement provincial a accru ses subventions, qui forment le grand total de \$24,140,000 depuis 14 ans.

Voici d'autres comparaisons faites par le ministre: écoles normales, \$631,000 il y a dix ans, \$4,336,000 l'an dernier, et \$20,000,000 depuis 14 ans; instituts familiaux, \$329,000 en 1948-49, \$1,118,000 en 1953-54 et \$7,133,000 depuis 14 ans.

Le ministre a dit qu'aucun groupe d'institution n'a été négligé. Il a révélé que nos écoles normales reçoivent cette année 9,899 élèves, comparativement à seulement 3,000 en 1940 il y a 15 ans. Il est question de construire des écoles normales pour garçons à Trois-Rivières et à Sherbrooke, et pour filles à Haute-Rive.

Le ministre a dit que le bill a été soumis aux collèges classiques et autres institutions, qui se sont déclarés satisfaits. Il a lu une lettre du président de la Fédération des collèges classiques, Mgr Pierre Décaré, qui dit que le bill 50 est "une réponse adéquate aux besoins des institutions classiques."

Nous pouvons affirmer, dit M. Prévost, que c'est un nouvel élan donné aux études secondaires, un renouveau de l'éducation, une amélioration sans précédent.

M. Georges Lapalme

Le chef de l'opposition a déclaré qu'il est parfaitement d'accord avec la portée objective de son exposé. Celle-ci rencontre parfaitement mes vœux. Le ministre, à certains moments, a été subjectif, notamment quand il a tenu en citant le témoignage du président de la Fédération des collèges classiques, Mgr Pierre Décaré.

En me plaçant sous cette dernière optique, poursuit M. Lapalme, qu'est-ce que diraient les membres de cette chambre si, aujourd'hui, je venais dire que je vais voter contre le bill?

Les ministères iraient dire mes motions sur le sujet, moter que j'ai faites en ces dernières années. On me rappellerait sûrement ma motion de 1956 réclamant l'établissement d'une subvention de \$159 par étudiant du collège classique.

Durant la campagne électorale de 1956, M. Duplessis disait que les mesures proposées par l'opposition n'étaient pas réalistes qu'elles violeraient le trésor provincial. Alors, si, aujourd'hui, je m'opposais au bill du gouvernement, on dirait que je contredisais quatre années de revendications.

Le ministre a cité la lettre de Mgr Décaré où celui-ci félicite de son initiative. On pourrait tout aussi bien se demander pourquoi le gouvernement ne pouvait faire, il y a quatre ans, ce qu'il fait aujourd'hui. Depuis 1956-1957, j'ai vu des supérieurs ou recteurs de collèges qui m'exposaient leurs vœux. Mais, à cause du climat politique qui régnait alors, ces rencontres et ces échanges de vues devaient être tenus secrets. Je ne pouvais divulguer la source de mes informations.

Il est évident, n'eussent été certains obstacles qui se dressaient sur la route, de faire l'accord plus tôt.

Les demandes des collèges classiques avaient été formulées devant la Commission Tremblay. Nous y avons fait écho en chambre. J'aurais été heureux que ceux qui félicitent aujourd'hui le ministre nous aient alors fourni des témoignages semblables!

Pour que nos institutions puissent remplir leur rôle, il faut qu'elles en aient les moyens financiers. Certains ont de graves ennuis en raison de dettes accumulées. On dit que ces dettes, globalement, atteignent les \$400,000,000.

Dans l'aspect financier du problème, il y a aussi le cas du personnel laïque. Nos collèges, à quelques exceptions près, sont dirigés par le clergé séculier ou par des communautés religieuses. Mais il faut recourir de plus en plus au service de professeurs laïques. Le cardinal Léger se plaignait, il n'y a pas si longtemps, de la pénurie des vocations sacerdotales. Il en va de même des vocations religieuses.

Ce qui se produit, c'est que, avec l'accroissement constant de

la population étudiante à ce palier, il faut multiplier les maisons d'enseignement et accroître le personnel enseignant. Les communautés religieuses ne peuvent suffire à répondre à la demande. Et cette situation ne s'améliorera pas avec les années, au contraire.

En 1959, on comptait 408 professeurs laïques dans ces diverses institutions. Ces professeurs sont formés en association. A mesure que leur nombre augmentera, le budget des collèges s'en ressentira grandement, car ces gens ayant des charges de famille ont droit à un salaire raisonnable. On a proposé devant la Commission Tremblay que le gouvernement prévoie une subvention fixe pour chaque professeur laïque. Il en coûte plus cher, évidemment, pour un collègue, de dispenser l'enseignement, quand il doit recourir à des professeurs laïques.

M. Prévost: Au petit séminaire de Québec, le personnel religieux retire en moyenne 13 cents et demi l'heure.

M. Lapalme: Je me demande pourquoi le présent bill ne prévoit pas une aide spéciale pour les institutions qui doivent recourir au personnel laïque. Les institutions qui ont une plus forte proportion de laïcs dans leur personnel pourraient recevoir une aide plus substantielle.

Un projet

Répondant à M. Lapalme sur ce point particulier du salaire du personnel laïque enseignant, le secrétaire provincial révèle qu'il a reçu un mémoire à ce sujet de la part de l'Association du personnel laïque. On suggérait une intervention du gouvernement auprès des collèges classiques en vue de les amener à donner des augmentations de salaire.

M. Prévost a dit qu'il a eu une entrevue à ce sujet avec Mgr Pierre Décaré, président de la Fédération des collèges classiques, et qu'il lui a fait part des demandes des professeurs laïques.

Le ministre a rappelé qu'il existe actuellement un barème, convenable dans certains cas, qui est moins dans d'autres.

M. Prévost a demandé à Mgr Décaré et à la Fédération des collèges classiques de s'employer à uniformiser ce barème et Mgr Décaré a répondu que le travail était déjà commencé et qu'éventuellement ce barème serait accepté en principe par la Fédération et soumis ensuite aux collèges classiques qui jouissent d'une autonomie complète dans ce champ d'activité comme dans d'autres.

Le secrétaire provincial s'est dit convaincu que la Fédération laïque de plus en plus un rôle fécond et que par son action le personnel laïque enseignant connaîtra pour la prochaine année un barème plus généreux qui sera généralement accepté par toutes les institutions.

M. Frank Hanley

Le député indépendant de Ste-Anne parlant en français, a remercié le gouvernement du traitement qu'il donne à la minorité de langue anglaise, et il fait remarquer que le collège irlandais catholique Loyola, de langue anglaise, reçoit un plus fort montant que tous les autres collèges classiques.

Le député de Westmount, M. Hyde, se demande si les collèges classiques recevront autant selon la nouvelle loi qu'ils auraient obtenu en acceptant les octrois fédéraux. Il craint que les collèges classiques perdent leur part de \$25 millions conservés par la Conférence canadienne des universités.

M. Prévost: Le ministre répond immédiatement au député. Il soutient que les collèges classiques recevront leur part de ces \$25 millions. J'estime même que ces institutions recevront davantage selon cette nouvelle formule. Il croit que le bill 50 assure à lui seul une subvention plus considérable aux collèges classiques que les octrois fédéraux auraient permis à ces institutions de recevoir.

Tout le programme du gouvernement relatif à l'éducation a été préparé de longue main. Il a été élaboré à la lumière des suggestions que nous avaient faites les autorités concernées dans la matière. On veut aussi obtenir leur opinion avant de faire sanctionner les lois visant l'éducation. Il y a toujours moyen de les améliorer.

M. Argue demanda au ministre si elle ferait faire enquête sur les accusations de fausses représentations proférées contre le personnel du ministère.

Mme Fairclough répondit sèchement: "Aucune accusation n'a encore été portée à ma connaissance. Je ne puis m'occuper de toutes celles qu'on lance dans les journaux."

Dépenses...

(suite de la page 3)

venus de la province, a augmenté de \$8,000,000 et s'est élevé à \$152,000,000.

Pour le prochain exercice, M. Allan table sur des recettes de \$190,000,000 au chapitre de l'impôt sur le revenu des sociétés, et de \$115,000,000 au titre des accords fiscaux avec Ottawa. Ces prévisions sont fondées sur l'expansion économique plutôt que sur l'ajustement éventuel des accords de location fiscale avec Ottawa. A ce sujet, M. Allan a précisé que le gouvernement continuera d'insister pour récupérer une tranche plus généreuse des recettes fiscales que touche Ottawa.

Prévisions

Les bénéfices réalisés par la Régie provinciale des alcools, quatrième source de revenus, ont atteint \$76,100,000 au cours de 1959-60, contre \$70,000,000 l'année précédente. Pour le prochain exercice, le trésorier prévoit que ces profits s'élèveront à \$79,000,000, compte tenu de la majoration des taxes provinciales sur l'alcool.

Au cours de l'année qui vient, des dépenses de \$231,000,000, soit \$26,000,000 de plus, sont prévues au compte ordinaire pour le secteur de l'éducation. Le ministère de la santé absorbera une tranche de \$92,000,000 au regard de \$90,000,000, tandis que la voirie obtiendra \$75,000,000, comparativement à \$89,000,000.

Au compte des immobilisations, c'est la construction des routes qui vient en tête, une somme de \$176,000,000 étant prévue à cette fin, soit \$3,000,000 de moins que l'année précédente. Une somme de \$44,000,000 est affectée aux travaux publics, à peu près comme l'an dernier.

M. Allan a fait observer que la moitié de l'augmentation des dépenses ordinaires du prochain exercice est prévue pour l'éducation. Au cours d'une conférence de presse sur les prévisions budgétaires, le ministre a prédit que la part réservée à l'éducation dans le budget sera bientôt supérieure à celle de la voirie.

Les municipalités

L'assistance aux municipalités, au cours de l'exercice qui vient, sera accrue de \$27,800,000 et atteindra \$342,700,000, c'est-à-dire 16 fois plus qu'il y a 17 ans tandis que les dépenses directes du gouvernement au poste des services sont six fois plus élevées qu'elle ne l'étaient en 1943.

"En 1943-44, a dit le ministre, 19 pour cent des dépenses totales de la province pouvaient aller aux services locaux. Aujourd'hui, 38 pour cent de notre budget est affecté à cette fin. En termes de revenus provinciaux, l'ampleur de notre contribution est encore plus imposante; en 1943-44, notre programme d'aide aux municipalités absorbait moins de 18 pour cent de nos revenus; aujourd'hui, la proportion est de 45 pour cent."

En conclusion, il a fait la déclaration suivante: "Si les tendances actuelles s'accroissent, à la fin de 1970, la population se sera accrue de 1,700,000 habitants et le parc automobile aura augmenté d'un demi-million. C'est dire qu'il faudra plus d'écoles, d'universités, d'hôpitaux, d'aqueducs, d'incinérateurs, de centrales électriques, de routes et de rues.

"Nul ne peut prédire avec exactitude l'importance de nos besoins en immobilisations, mais nous savons dès maintenant qu'ils seront formidables."

La Gaspésie...

(Suite de la 1ère page)

troisième câble s'est brisé, de sorte que la population de la Gaspésie est complètement privée de courant électrique en provenance des usines de la Manicouagan.

Dans les circonstances, a dit M. Johnson, l'Hydro-Québec a demandé à la population gaspésienne, principalement à l'industrie, de ménager le courant électrique et d'en réduire la demande le plus possible. En attendant, les génératrices diesel à Rimouski, Gaspé et Murdochville sont entrées en action.

M. Johnson a dit que les trois câbles sont coupés à 24 milles de la rive sud et que le navire spécialement équipé pour des réparations de ce genre, le "Lord Kelvin", est parti de Halifax pour se rendre dans le fleuve St-Laurent. Le ministre croit que la situation sera rétablie dans dix jours. Il a ajouté que l'Hydro-Québec a commencé la construction d'une centrale thermique au Boule et que les travaux sont poussés avec activité.

M. Gérard Lévesque, député (lib.) de Bonaventure, a protesté au nom de toute la Gaspésie contre ces interruptions de courant qui causent toutes sortes de désagrément à la population et ont pour effet de décourager les industriels qui songeraient à s'installer dans la péninsule gaspésienne.

Le ministre responsable de l'Hydro-Québec, M. Daniel Johnson, a dit que le gouvernement a fait l'impossible pour donner de l'électricité à la Gaspésie, que les bris des câbles sont de malheureux accidents, et que l'usine thermique qui est actuellement en construction permettra de régler les problèmes urgents.

M. Lévesque a résumé les inquiétudes de la population gaspésienne, il a rappelé toutes les démarches faites auprès du gouvernement pour qu'on règle le problème de l'électrification de la Gaspésie. Quand on a inauguré les câbles sous-marins, dit-il, M. Duplessis s'est écrié que c'était là la merveille du siècle. Les câbles ont failli à la tâche trois fois en quelques mois, dont une fois pour une durée d'un an. M. Lévesque a proposé comme solution qu'on fasse passer une ligne électrique par la rive sud.

M. Johnson a donné des statistiques pour démontrer que l'exécution de ce projet coûterait des sommes énormes.

Le régime...

(suite de la première page)

chesses matérielles et les exploits scientifiques, a notamment dit le président. Mais ne comptons pas l'erreur tragique de placer la notre ambition. La production de biens, d'équipement et de consommation, n'est pas une fin en soi, et nous, Américains, si nous avons à choisir, nous préférons sans hésiter la pauvreté dans la liberté plutôt que la prospérité dans l'esclavage.

Heureusement, nous n'avons pas à faire un tel choix car les régimes de liberté se révèlent aussi, à la longue, les plus fructueux dans le domaine économique... Notre système d'entreprise privée, pourvu que chacun y manifeste le sens de ses responsabilités sociales, favorise aussi bien les consommateurs que les producteurs, les travailleurs que les propriétaires."

On sait que le président Nasser a affirmé la semaine dernière que cette déclaration n'avait à ses yeux aucune validité depuis les événements de Suez et que la RAU n'en tenait aucun compte.



Pour construire ce barrage il faudra déplacer 57 millions de verges cubes de terre. On utilisera près d'un million de verges cubes de béton pour aménager un mur de renforcement d'une épaisseur variant entre 10 à 30 pieds pour empêcher les fuites d'eau. Ce mur sera construit dans le lit de la rivière.

Dorval...

(Suite de la 1ère page)

neige de 6 à 10 pouces et de fortes rafales de vent.

Dans le Québec, on estime que la précipitation qui durera de 12 à 18 heures variera de 5 à 10 pouces. Des vents de 20 à 25 milles à l'heure doivent attendre jusqu'à 25 milles à l'heure pour faire des amoncellements considérables.

Voici le sommaire annoncé par Dorval: Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est et Laurentides: nuageux avec neige commençant dans la soirée de jeudi. Vendredi: neige, rafales et bourrasques dans l'après-midi. La température vaudra de 20 à 25 pour passer à 35 vendredi après-midi.

Québec, Mauricie: nuageux avec neige commençant hier soir; aujourd'hui: neige et bourrasque; vents de 20 à 35 milles à l'heure.

Lac-St-Jean et Baie Comeau: nuageux ce matin, neige commençant cet après-midi et rafales vendredi soir. Température minimum: 20 et maximum: 30.

M. Eisenhower a d'autre part promis que "dans la limite de nos possibilités économiques et financières, nous contribuerons le plus possible à l'essor économique du Brésil". Aujourd'hui, le président doit prendre l'avion à destination de l'Argentine.

Bonn...

(suite de la première page)

A Moscou, la réaction était celle que l'on pouvait prévoir. Radio-Moscou a affirmé que ce projet n'était que le premier pas vers l'établissement d'un réseau allemand de rampes de lancement de projectiles sur les côtes espagnoles.

Pour sa part, l'agence Tass a dit, dans un communiqué d'inspiration gouvernementale, que Bonn veut établir des bases dans un pays non membre de l'OTAN afin d'échapper au contrôle de ses alliés et de mener sa propre politique "d'agression". L'agence estime que cela rappelle les jours les plus sombres de l'alliance Hitler-Franco et démontre une fois de plus l'urgence d'un accord international pour un désarmement total.

Aux Communes de Londres, le ministre M. Lloyd a dit croire que les discussions germano-espagnoles en étaient au stade préliminaire et seraient sans doute abandonnées. Mais un député travailliste, M. Edwards, a soutenu que les négociations sont très avancées et portent sur l'établissement d'un centre de projectiles allemands à Bilbao. A Bonn, cette dernière déclaration a été qualifiée de "pure invention".

Advertisement for Ed. Archambault featuring a list of products and prices, including vinyl records and books.

Advertisement for Ed. Archambault featuring a large image of a vinyl record and the text "\$1.59 et non \$1.49".

Large advertisement for Buffets A PRIX SENSATIONNELS, featuring images of buffet tables and a list of menu items with prices.

L'Association Industrielle Laval demande un directeur d'expertises

Jeune homme bilingue, ambitieux, récemment reçu ingénieur chimiste ou diplômé en chimie, demandé pour diriger des expertises sur la présence possible de corps étrangers dans l'atmosphère et dans l'eau. Le candidat doit être capable d'installer de l'équipement, diriger le personnel, analyser les données et discuter des problèmes techniques avec le personnel dirigeant de diverses entreprises industrielles. La connaissance des instruments de précision est utile mais non indispensable. Adresser renseignements détaillés et photographie à case 14, Le Devoir.

Advertisement for W.H. Perron & Cie, featuring a catalog of gardening tools and plants.

Large advertisement for Pontiac cars, featuring images of the cars and text describing their features and performance.

Des loyers...

(Suite de la 1ère page)

et sans vouloir ici commenter ces allégations, aucune de ces familles ne paye quoi que ce soit pour le moment. Le ministère paie leurs loyers et, en aucun cas, n'est au taux de \$60 pour une seule chambre. De plus, le ministère s'occupe d'elles tant qu'elles ne peuvent se tirer d'affaires seules. Il n'existe aucune mention d'un délai de trois mois dans les dispositions que le ministère prend. Celui-ci s'occupe d'elles tant qu'elles en auront besoin.

"Je puis ajouter qu'aucune famille n'est dans l'obligation d'habiter les logements qui leur ont été trouvés. La plupart des familles vivent près de l'hôpital ou ceux des leurs qui sont malades ont été admis. Ceci, naturellement, à cause des complications en ce qui concerne les facilités de logement. De toute façon, nous revenons à ce sujet, plus entière coopération de la municipalité concernée."

M. Argue demanda au ministre si elle ferait faire enquête sur les accusations de fausses représentations proférées contre le personnel du ministère.

Mme Fairclough répondit sèchement: "Aucune accusation n'a encore été portée à ma connaissance. Je ne puis m'occuper de toutes celles qu'on lance dans les journaux."

Advertisement for Courroie Scellos V, featuring an image of a belt and text describing its features.

Advertisement for Buvez, featuring an image of a glass and text promoting a health drink.

Advertisement for Salthines 33, featuring an image of a bottle and text describing its benefits.

SCIENCE ET TECHNIQUE

L'enseignement "intuitif" des mathématiques, plus facile, offre des progrès plus rapides

Permettre à l'enfant de "découvrir ses mathématiques, de penser mathématiquement", voilà le résultat atteint par la méthode Cuisenaire-Gattegno, que Mlle Madeleine Goutard fait mieux connaître en ce moment, dans la province de Québec, en prononçant de nombreuses conférences dans les milieux de l'éducation.



AU CLUB DE LA PLACE D'ARMES. — Le Rév. Père Vincent de Paul Rande, O.P., prédicateur du carême à Notre-Dame, sera le conférencier d'honneur à 12:45 hres le mardi 8 mars, à la Salle Notre-Dame, 426, rue St-Sulpice.

Le bilinguisme des édifices fédéraux

Au cours d'une récente réunion du Conseil de la vie française, Me François Gouin a communiqué à ses collègues la correspondance qu'il a échangée avec le premier ministre du Canada au sujet du bilinguisme dans les édifices du gouvernement fédéral à Ottawa.

Le trésorier du conseil, Me Yves Bernier, a fait rapport de sa délégation en Louisiane. Il a été accueilli ainsi que ses compagnons de voyage par les Acadiens de Lafayette, Saint-Martinville, Pont Breau, Nouvelle Ibérie. Les voyageurs de la liaison ont pu constater que la langue française était encore à l'honneur en Louisiane.

Elliott Lake, la capitale de la peur

LETTRE D'OTTAWA

Par Clément BROWN

OTTAWA — Elliott Lake est probablement le meilleur exemple de cette folie des grandes que, tout récemment encore, dénonçait M. James Coyne et qui a marqué l'expansion économique du Canada depuis la guerre.

La découverte des propriétés fissiles de l'uranium a conduit, on le sait, à la fabrication des premières bombes nucléaires. Une entente internationale n'ayant pu être conclue, entre 1945 et 1950, sur l'interdiction de tels engins, nous avons assisté à une course effrénée à l'uranium.

Dans le cas du Canada, nous avons fourni, en toute exclusivité, aux Etats-Unis, notre minerai d'uranium, sachant parfaitement qu'il devait servir à des fins d'armements.

En 1956, le gouvernement fédéral s'engageait pour cinq ans à fournir aux Etats-Unis la presque totalité de notre production mais en escomptant, à M. C. D. Howe, qu'en 1961, ce continuerait de marcher comme sur des roulettes.

En 1956, le gouvernement fédéral s'engageait pour cinq ans à fournir aux Etats-Unis la presque totalité de notre production mais en escomptant, à M. C. D. Howe, qu'en 1961, ce continuerait de marcher comme sur des roulettes.

L'oeuvre sera coupée de 3.500 hommes. C'est une catastrophe pour Elliott Lake.

La panique s'empare de la malheureuse localité et la politique se mêle d'éventurer l'atmosphère.

Et comme il est chef de parti, il exploite politiquement la situation. C'est de bonne guerre, encore qu'on puisse faire des réserves sur certains de ses arguments.

Ceux-ci se résument à trois principaux: le gouvernement est coupable de n'avoir pas obtenu des Etats-Unis le renouvellement de leur contrat; le gouvernement doit sacrifier l'entreprise établie à l'entreprise privée et tuer Uranium City pour sauver Elliott Lake; le gouvernement doit construire à Elliott Lake le centre de recherches atomiques qu'il projette à Whiteshell, au Manitoba.

M. Pearson a été ministre. Il connaît bien les Américains. Il sait qu'il n'est pas facile de les convaincre de faire vivre des industries étrangères quand les

leurs éprouvent des difficultés. Or, l'industrie américaine de l'Uranium est dans le même cas que l'industrie canadienne. Le gouvernement des Etats-Unis leur applique aussi le régime de la prolongation des contrats. Peut-on exiger de Washington qu'il détruise une industrie américaine pour sauver une industrie canadienne? M. Pearson accuse les Etats-Unis d'être responsables de la création d'une industrie canadienne de l'uranium à la mesure d'une demande qui n'existe plus. Les responsabilités, il nous semble,

(suite à la page 14)

"Vous dites qu'à compter du 6 mars, je COMPOSERAI mes appels interurbains MOI-MÊME?"



En effet, dès le 6 mars, la COMPOSITION INTERURBAINE DIRECTE entre en service dans la région de Montréal!

A partir du 6 mars, à 2 h. 01 a.m., vous pourrez COMPOSER VOUS-MÊME vos appels interurbains de numéro à numéro, aussi facilement que vos appels locaux.

CONSULTEZ VOTRE ANNUAIRE Vous trouverez, aux pages 4 et 5 de votre annuaire téléphonique, des instructions sur la manière de composer les numéros et une liste des principales localités que vous pouvez atteindre par la Composition Interurbaine Directe.



REUNION ANNUELLE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCAISE

Les exportations françaises au Canada en 1959 ont fait un bond de quelque 50 p. c.

La Chambre de commerce française du Canada tenait hier son assemblée annuelle à l'hôtel Ritz-Carlton. Réunion captivante à beaucoup de points de vue et non seulement parce que l'évolution des rapports économiques France-Canada doit nous tenir à coeur mais aussi parce que les conférenciers y ont parlé du marché commun (M. Dangeard), du développement industriel de l'Ontario et de l'Ouest canadien (M. Charlois), de la transformation psychologique, de l'essor économique et technique de la France (M. Vibien).

Brillamment conduite par le président, M. Bernard Lechartier, assisté des vice-présidents, MM. Raymond Dupuis et Jean Ponsot, l'assemblée a d'abord entendu le rapport moral du président puis le rapport financier du trésorier, M. François Ducros.

Ont suivi les exposés extrêmement intéressants de MM. Dangeard, Charlois, Vibien et, au déjeuner, de M. Raymond Treuil, conseiller commercial près l'ambassade de France à Ottawa.

Marché commun: un stimulant

Attaché commercial à Ottawa, M. Dangeard avait choisi de parler du marché commun, principal aspect de cette Communauté économique européenne formée par six Etats et dont la réalisation représente véritablement une révolution.

Les échanges commerciaux entre les deux pays ont accusé en 1959 une progression notable, principalement dans le sens France-Canada (accroissement de 50% des exportations françaises au Canada) mais l'analyse attentive du mouvement conduit à conclure que cette augmentation est due plus à la politique économique française qu'au marché commun même.

figurer le mouvement des années prochaines. En effet, les prévisions relatives à l'expansion industrielle française conduisent à penser que la France va recommencer à importer en grandes quantités, principalement des matières premières et des produits semi-ouvrés dont le Canada est grand fournisseur.

Quant aux perspectives à long terme, M. Dangeard estime, après analyse du traité du marché commun — et compte tenu de la logique interne du traité — que cette expérience sans précédent va se traduire par un nouvel essor de la production industrielle des pays européens concernés.

Situation de l'Ontario et de l'Ouest

Lui succédant à la tribune, M. Charlois devait présenter un exposé remarquable de la situation et des perspectives de l'Ontario et de l'Ouest canadien. Faits et chiffres nourrirent cet exposé qui témoigne d'une connaissance approfondie de la situation de cette partie du pays.

teaux européens, en a accueilli plus de 150 en 1959. Cette même province représente 40 p.c. du revenu national, 38 p.c. du total des ventes et 44 p.c. du pouvoir d'achat. Quant aux provinces des "Prairies", elles ont 20 p.c. de la population du pays, représentent 10 p.c. de l'industrie, 99 p.c. de la production de pétrole et de gaz naturel, 22 p.c. des productions minières. Et la Colombie, qui menace la suprématie de l'Ontario et du Québec, troisième province industrielle et rivale du Québec quant aux possibilités hydrauliques.

Possibilités françaises

M. Charlois se demande ensuite quels sont les débouchés les plus intéressants pour les produits français dans cette immense province, presque vierge, pour les vins et produits alimentaires, des possibilités mais qu'il faut savoir patiemment explorer.

Net progrès des importations françaises

En 1947, la France exportait vers le Canada des marchandises pour une valeur de \$2.700.000; en 1959, pour \$14.600.000; puis de 1954 à 1959, ce chiffre grimpa de \$25 à \$41 millions. En 1958, l'Allemagne elle vendait pour

près de \$100 millions au Canada alors pourtant qu'elle se trouvait en 1953 au même niveau que la France. Heureusement, l'année 1959 a vu un excès extraordinaire: la valeur des importations françaises au Canada a dépassé les \$60 millions, ce qui représente une augmentation de quelque 50 pour cent. En fait, ces ventes sont plus importantes par tête d'habitant que celles effectuées aux USA.

Le phénomène est attribuable principalement à l'importation de voitures françaises: 17.000 véhicules en 1959, près de \$20 millions. Mais le progrès a été sensible aussi dans d'autres secteurs: aciers, bauxite et alumine, livres, cuir corroyé, tracteurs, turbines hydrauliques, fromage et vins.

M. Lechartier, réélu

M. Raymond Vibien, conseiller commercial de France à Montréal, a présenté un exposé remarquable consacré à la transformation, au rajeunissement dont la France est aujourd'hui le théâtre. "Le Devoir" reproduira sous peu ce texte intégralement, pour le bénéfice de ses lecteurs. Signalons, enfin, que M. Lechartier a été réélu président de la Chambre de commerce française au Canada, avec MM. Raymond Dupuis et Jean Ponsot, vice-présidents; M. Georges A. Roy, secrétaire, et M. François Ducros, trésorier.



Les vacances saines bien organisées, avec sports et jeux au grand air préparent bien à la vie. Les jeannettes et les guides sont favorisées sur ce point chaque été au Canada. Renseignements: Victor 9-9834.

## Le Guidisme qui aide à la fraternité des races a cinquante ans cette année

La formation du caractère et le sourire de la guide constitue un merveilleux langage universel — L'Association mondiale des guides compte 44 pays, les pays aspirants et 4,500,000 membres — Le Guidisme canadien en compte 175,000 dont 25,000 chefs — Rallye au Mont-Saint-Louis, samedi, le 27 — Thé de l'amitié, dimanche.

La Semaine Guide 1960, fin de février, revêt cette année un cachet particulier, puisqu'elle souligne que les 50 années du Guidisme canadien. C'est en 1910 en effet qu'un éducateur génial, Sir Robert Baden-Powell, aidé de sa soeur Agnès, adapta pour les jeunes filles le programme scout qui, depuis deux ans déjà, faisait pour les jeunes filles le programme scout qui, depuis deux ans déjà, faisait merveille auprès des garçons. Cette méthode d'éducation, basée sur l'honneur, rompait avec la tradition livresque et voulait développer chez l'enfant la santé, le caractère, le savoir-faire, le service du prochain et la recherche de Dieu. Les premiers pays à adopter cette nouvelle forme d'éducation féminine, en 1910, ont été l'Angleterre, patrie du fondateur, le Canada, l'Afrique du Sud, le Danemark, la Finlande, la Hollande et la Pologne.

Cinquante ans! Dans la vie d'un mouvement, c'est un anniversaire marquant. Certaines jeannettes d'aujourd'hui le célèbrent avec leur maman et leur grand-mère, anciennes guides, et il faut bien constater que, dans son esprit et ses bases, le Guidisme n'a pas changé. Aux fillettes et aux adolescentes de plus de 40 pays, il a apporté un idéal de vie et un esprit de fraternité et de joie, qui a fortement marqué leur personnalité et imprégné toute leur existence. Sans doute les programmes techniques ont varié, les uniformes se sont rajoutés, mais on retrouve toujours ce goût du plein air, de la vie d'équipe, de l'aventure, ce sens des responsabilités et de la fidélité à la parole donnée, qui répondent aux goûts et à la psychologie des jeunes de 1960 aussi bien que des adolescentes de 1910. La preuve en est les 4,500,000 guides que comptent les 44 pays membres de l'Association Mondiale, et le nombre considérable de guides des 13 pays aspirants qui se préparent à entrer dans l'Association.

Le Guidisme canadien, par sa part, a connu un essor considérable en ces cinquante ans et il atteint aujourd'hui 175,000 jeannettes et guides, par ses 25,000 chefs, qui se dévouent bénévolement auprès d'elles.

La Fédération des Guides Catholiques, fondée en 1938, fait partie du Guidisme canadien, et rayonne dans 26 diocèses groupant plus de 8,000 membres. A part les groupes réguliers de

jeannettes (fillettes de 8 à 11 ans), de guides (adolescentes de 12 à 16 ans), et d'ainées (17 à 23 ans), il existe à Montréal deux sections spéciales où le mouvement connaît un épanouissement insoupçonné. D'abord, le groupe des handicapées physiques qui entrent, grâce au mouvement dans un monde fraternel où ces jeunes éprouvent la joie de se sentir utiles au prochain; puis, celui des prés-guides, dans lequel des jeunes de trois maisons de ré-éducation, reçoivent la formation guide qui aide grandement à améliorer leur personnalité et à les préparer à jouer un rôle utile dans la société qu'elles réintégreront demain.

**Fraternité**

En notre siècle où les distances ne comptent plus, mais où la fraternité internationale fait trop lentement son chemin, le Guidisme a l'honneur de réunir sous sa bannière des jeunes de races différentes, de parler divers, mais qui travaillent à un idéal commun et se sentent vraiment soeurs par l'observance de la même promesse et de la même loi. Le monde des jeunes donne ainsi un bel exemple à d'autres dans de jeunes tournés contre la société? Pendant cette Semaine Guide n'y a-t-il pas au fond de la lointaine Égypte, 30,000 guides en tuniques bleues qui, comme celles d'ici, chanteront la fraternité? Plus près, trois millions de guides américaines, toutes de vert vêtues, ne rêveront-elles pas aussi de cette même fraternité? Quel que soit l'uniforme: tuniques jaunes des Chinoises, robes blanches des Brésiliennes, élégants saris des Hindoues, costumes gris des Mexicaines, ou marron des Irlandaises, sous chacun bat un cœur franc et généreux, désireux de servir son prochain. Et toutes, de la brune Martiniquaise à la blonde Norvégienne, se reconnaissent à leur insigne (le trèfle), à leur salut à trois doigts, et surtout à leur sourire, sourires joyeux et sincères, qui illuminent la figure de toutes les guides du monde et constitue un merveilleux langage universel.

Chaque année, des camps internationaux permettent des rencontres enrichissantes. Voyagent-elles en Europe? Il leur faut arrêter à "Notre Chalet", à Adelboden, en Suisse, centre guide mondial. Le Mexique les attire-t-il? C'est à "Notre Cabana" qu'elles se retrouveront, tout près de Guernavaca. "La Nef", à Paris, "Our Ark", à

Londres, sont autant de centres d'accueil où la guide se sentira chez elle. Cet été, la Fédération comptera deux représentantes au Congrès des Cheftaines Catholiques à Paris, et une, à une rencontre internationale à Munich.

Pour celles qui ne peuvent voyager, le service de correspondance internationale permet de fructueux échanges avec des membres d'autres pays; les revues voyagent aussi. Les deux revues canadiennes, "Vivre" pour les jeunes et "Le Brasier" pour les aînées et les chefs, pénètrent dans 14 pays et semblent forger des liens en Italie, en Espagne, au Brésil, à Cuba, etc. C'est vraiment un esprit fraternel qu'on inculque à la guide et une atmosphère de compréhension mutuelle qu'on respire dans les camps.

Le cinquantenaire canadien sera souligné de diverses façons. L'automne dernier, près d'un million de tulipes jaunes ont été plantées par les guides un peu partout à travers notre vaste pays. Au printemps, quand elles fleuriront, elles seront un attrait pour l'oeil et un symbole de notre anniversaire. En avril prochain, le Gouvernement mettra un timbre-poste spécial pour souligner le 50e anniversaire guide. Enfin, des camps seront tenus dans chaque province du Canada et grouperont des filles de 15 et 16 ans, venues des quatre coins du pays, pour vivre une aventure merveilleuse! Quel rêve pour une guide du Québec d'aller planter sa tente dans les Rocheuses! Quel plaisir pour une guide des Prairies de s'installer dans les Maritimes! Deux cent soixante-quatre jeunes, triées sur le volet, participeront à ces camps inter-provinciaux, sans débours aucun frais de transport.

A Montréal, la Semaine Guide a été ouverte par une messe à l'église Notre-Dame dimanche, avec allocution de Son Eminence le cardinal Paul-Émile Léger; un souper-causerie groupera les aînées, chefs et adultes, le 26, pour entendre la Commissaire de la Fédération, Mlle Simone Paré de Québec, ainsi que la chorale Kakebonoué; une réunion de toutes les jeannettes du diocèse à la salle de l'Immaculée-Conception et un rallye de toutes les guides au Gymnase du Mont-Saint-Louis sont au programme du samedi, 27; enfin un thé pour l'Amitié Guide, qui groupe les aînées, dimanche, le 28, clôturera cette semaine de rencontres.

Après avoir évoqué ces 50 années de vie guide, il faudra faire le point et repartir, avec plus d'enthousiasme et de fierté, le vivre chacune plus intensément et le répandre avec plus d'ardeur que jamais dans notre monde qui a grandement besoin de joie, de fraternité et de paix. Puissent aussi ces démonstrations attirer chez les guides de nouveaux chefs, jeunes filles ou jeunes femmes, qui veulent se dévouer et qui connaîtront, grâce au Guidisme catholique, la sérénité et le bonheur qu'apporte toute oeuvre de dévouement auprès des jeunes. Ecole de vie pleine et laborieuse, qui transpire dans le quotidien le goût du soleil, de la lumière et de l'air pur pris au camp, le Guidisme est plus jeune que jamais en son jubilé d'or et son esprit même garantit qu'il restera jusqu'à son centenaire!

### Une étudiante de Hong Kong élue reine à McGill

La ravissante Vivienne Lee, étudiante à l'Université McGill était en larmes vendredi soir dernier. Pas de chagrin, bien sûr puisqu'elle venait d'être élue Reine du Carnaval annuel de cette Université!

"Ca, c'est une nouvelle pour ma famille", s'est écriée la jeune fille. Sa famille habite Hong Kong et il y a six mois à peine que Vivienne a quitté cette ville pour venir étudier à Montréal. Vivienne a été choisie parmi cinq finalistes élues au vote secret. C'est le chancelier de l'Université qui a couronné la jeune Orientale devant des centaines d'étudiants réunis au Forum.

Le Couronnement a été le clou d'une soirée qui débuta par une joute de hockey entre McGill et Montréal, joute qui se termina au plaisir de tous, par deux à deux.

# La Femme au Foyer et dans le MONDE

## Carnet mondain

### Dîner de gala chez les militaires

Le Régiment de Maisonneuve a comme invités d'honneur, ce soir, à son dîner de gala, suivi d'un bal, au mess des officiers, le colonel Pierre Sévigny, P.C., M.P., V.M., C. de G.F. et B., et Mme Sévigny.

Prendront place également à la table d'honneur: le colonel Redmond Roche, O.B.E., E.D., et Mme Roche; le lieutenant-colonel Gatton Laurion; le lieutenant-colonel Pierre Charbonneau, C.D. et Mme Charbonneau; le lieutenant-colonel Val Leduc, M.B.E., C.D., assistant-adjutant général de la section militaire de Québec et Mme Leduc; le conseiller Edmund Asselin, représentant le maire de Montréal, et Mme Asselin; le lieutenant-colonel Clément Gauthier, F.M.R., O.C. et Mme Gauthier; le brigadier J.N. Wood, M.B.E., E.D., C.D., et Mme Wood; le lieutenant-colonel J.P. Duhaime, C.D., O.C. du Régiment de Joliette et Mme Duhaime; le lieutenant-colonel Claude Prieur, E.D., officier commandant le 4e bataillon royal du 22e Régiment et Mme Prieur; le capitaine Georges Prévost, C.D., président du mess des officiers du Régiment Maisonneuve, et Mme Prévost; le lieutenant-colonel B. Bailly, C.D., commandant supérieur d'artillerie et Mme Bailly.

Un cocktail sera servi avant le dîner et les invités sont attendus à sept heures et demie ce soir.

L'hon. ministre Pierre Sévigny et Mme Sévigny sont

attendus à huit heures et les invités d'honneur leur seront alors présentés par le lieutenant-colonel Pierre Charbonneau, C.D.

Sur l'invitation du lieutenant-colonel Pierre Charbonneau, l'hon. Pierre Sévigny prononcera une allocution et sera remercié par le colonel honoraire Redmond Roche.

Il y aura musique pendant le dîner par la fanfare du régiment.

### Vernissage

Le président et le Conseil du Musée des Beaux-Arts de Montréal ont lancé des invitations à l'occasion de l'ouverture officielle de l'exposition de peinture soviétique, en présence de Son Excellence Amasasp A. Aroutunian, ambassadeur de l'U.R.S.S. au Canada.

Le vernissage aura lieu lundi soir, le 7 mars, à neuf heures.

### Déjeuner-modes

Les membres de l'exécutif de la Ligue de la Jeunesse féminine sont au regret d'informer les intéressées que tous les billets ont été vendus pour l'assemblée générale et le déjeuner-modes qui auront lieu lundi, le 29 février à "La Loire", de l'hôtel Windsor.

### Musée des Beaux-Arts

Une réception sera donnée en l'honneur de Mme Andrée

## Thé-modes des couturiers canadiens chez Eaton

A une revue de mode à l'heure du thé, mercredi, la maison Eaton présentait aux élégantes montréalaises quelques-unes des créations printanières de nos couturiers canadiens, avec, en plus, des interprétations de quatorze de ces créations — interprétations qui offrent tout le chic de la haute couture à des prix à la portée de toutes.

La première partie du défilé met en lumière simultanément les interprétations et la création originale. Ces interprétations

démontrent comment les lignes que le couturier a créées ont été adaptées, tantôt très fidèlement parfois au gré d'une imagination fertile. Les interprétations se sont inspirées des créations suivantes:

**ROBES:** Coup de théâtre, de France Davies; Etrusque et Clématite, de Raoul-Jean Fourré (Jacques de Montjoye); Acapulco, de Marie Antoinette; East of Souz, de Rodolphe; Carmel, de Jacques Michel; Bel Canto, de Mario DiNardo.

**MANTEAUX:** Spavente, de Angelina; Coup de Bambou, de France Davies; Sunshine, de Olivia; La Strada, de Mario DiNardo.

**TAILLEURS:** Checkmate, de Rodolphe; Miquet, de Lora Maria Wiener; Sunshine, de Olivia.

Le défilé présentait ensuite des créations des quatorze couturiers, illustrant la façon particulière de chacun de moduler l'élégance pour le printemps de 1960.

### Art esquimau

L'hon. Ellen Fairclough, P.C., ministre de la Citoyenneté et de l'immigration, ouvrira officiellement, ce soir, 26 février à neuf heures l'exposition de gravures esquimaudes au Musée des Beaux-Arts de Montréal.

Mme Fairclough sera accueillie par le président du Musée et les membres de son Conseil.



**JOVETTE BERNIER**, poète et auteur radiophonique, qui présidera samedi soir, le dîner-causerie de l'Association des BERNIER d'Amérique, au Manoir Mercier, à 6h, 30. La cause: sur l'explorateur canadien français, le capitaine Bernier, sera donnée par Germaine Bernier, journaliste, rédactrice des pages féminines du DEVOIR. Me Pierre Bernier agira comme maître de cérémonie.

## Maman aurait-elle dit cela!

Comment une jeune fille, même la plus jolie, peut-elle savoir si elle plait vraiment à un garçon? Pourquoi y a-t-il danger à avoir un "cavalier" attiré? Dans SELECTION du Reader's Digest de mars, un journaliste réputé donne aux jeunes filles d'aujourd'hui des conseils à la fois pleins de sagesse et d'honnêteté sur l'attitude à tenir auprès des jeunes gens. Achetez SELECTION aujourd'hui même!

Importé de France

Pour votre digestion, buvez

**Les LITHINES du Dr. GUSTIN**

Une eau de régime Alcaline Economique recommandée pour affections du foie, des reins, de l'estomac et de l'intestin. L'eau qui est bienfaisante

# "J'étais en prison... et vous m'avez visité"



Beaucoup de personnes désemparées peuvent s'engager dans la voie de la déchéance. Ces indigents deviendraient vite un boulet et même un danger pour la société si la Fédération ne s'employait à les secourir, à les guider, à en faire des citoyens honnêtes. Fournissons à la Fédération les moyens de continuer son travail de réhabilitation.

### PARTAGEONS



# Fédération

des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises

Donnons davantage  
Donnons par versements  
21 février-7 mars  
Objectif: \$1,775,000



Le haversac a beau être bourré et bien en place, si le soulier n'est pas bien attaché ou s'il y a un caillou dedans, il faut un arrêt pour refaire le noeud du lacet, c'est le seul moyen d'assurer la régularité et la durée de la marche. Ainsi de l'éducation au début de la vie: seul, le caractère solide et fort pourra marcher longtemps et loin.



GERARD DAGENAIS, chroniqueur au Devoir, étudiera la linguistique canadienne en France.

### Sept nouveaux boursiers du Conseil des Arts

Deux collaborateurs du Devoir deviennent boursiers du Conseil des Arts du Canada pour poursuivre certains travaux à l'étranger.

M. Gérard Dagenais, chroniqueur au Devoir, traducteur et auteur de plusieurs travaux sur la langue française se rendra en France pour étudier la linguistique canadienne.

M. Gilles Marcotte, critique littéraire au Devoir ira en France poursuivre des travaux littéraires.

Le Conseil des Arts accorde aussi des bourses à M. W.L. Morton, directeur des cours d'histoire de l'Université du Manitoba pour aller faire des recherches concernant la contribution importante de l'Ouest canadien à la confédération canadienne.

M. Claude Galarneau, de l'Institut d'histoire de l'Université Laval recevra une bourse pour établir quelle fut l'influence qu'a exercée la France au Canada de 1760 à 1855. M. Louis Quilicot poursuivra des études en Allemagne. Les autres bénéficiaires sont M. M. Stanley, en vue d'une biographie de Louis Riel, et M. W. Y. Smith qui étudiera les problèmes économiques des provinces de l'Atlantique.

A tout âge, la récréation est nécessaire à la santé mentale et à la santé physique. Les heures de loisirs doivent apporter la détente après la tension du travail ou de l'étude. Le travailleur sédentaire doit choisir des distractions qui conviennent à son âge et à son état de santé; celui qui travaille avec ses muscles devrait choisir des passe-temps plus paisibles.



GILLES MARCOTTE, critique littéraire du Devoir, nouveau boursier du Conseil des Arts.

Commençant demain

### ST-DENIS BIJOU

Un joyeux furon vivant de parades et d'insouciance



Aujourd'hui, dernier jour: "C'est la faute d'Adam", "La Fille de Satan", "Clara et les méchants"

### LE DERNIER FILM DE GERARD PHILIPPE EN PRIMEUR!

Advertisement for the film 'FIEVRE MONTE-EL-PAO' by Gerard Philippe, featuring Maria Felix and Jean Servais.

### RESTAURANT COTE D'AZUR

Advertisement for Restaurant Cote d'Azur, featuring French specialties and a list of menu items.

## Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts

### PRO MUSICA

#### Le Quatuor Néerlandais

La Société Pro Musica, qui a présenté pour la première fois ici la plupart des grands ensembles de musique de chambre d'Europe, offrira à ses membres l'occasion d'entendre un autre de ces ensembles: le Quatuor néerlandais qui jouera au Ritz-Carlton, dimanche, le 28 février prochain, à 4h.30 de l'après-midi.

Formé d'ex-membres du célèbre orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, le Quatuor à cordes néerlandais a été constitué en 1951. Il a fait plusieurs tournées européennes et a fait son début aux Etats-Unis il y a deux ans. Ses membres sont: Nap de Klijn, premier violon; Jaap Schröder, second violon; Paul Godwin, alto et Carel Boomkamp, violoncelle.

Au lendemain de ses débuts à Town Hall, le New York Times écrivait que le Quatuor néerlandais est un ensemble "d'une grande sensibilité et d'une qualité technique de premier ordre".

Pour ses débuts à Montréal, le Quatuor néerlandais interprétera des quatuors de Haydn, Dvorak et Willem Pijper, compositeur hollandais mort en 1947.

La douzième saison de la Société Pro Musica se terminera le 10 avril prochain alors que l'on entendra le Trio Beaux-Arts de New-York dans des œuvres de Mendelssohn, Brahms et Ravel.

### Programmes de radio

Vendredi, le 26 février

- CBF: 6.00-Radio-Journal, 6.05-A la bonne heure, 7.05-Prévisions du matin, 7.15-Mété et musique, 7.55-Chronique sportive, 8.30-Chat Miville, 10.00-Féminin, 10.30-Un homme et son péché, 11.00-Les Joux Troubadours, 12.30-La Réveil rural, 1.00-Radio-Journal, 1.14-Ensemble, 2.00-Chefs-d'œuvres de la musique, 2.05-Une heure de variétés, 2.50-Une demi-heure avec..., 4.30-Mété-magazine, 5.45-Sur nos ondes, 6.00-Radio-Journal, Revue de l'actualité, Nouvelles sportives, 6.30-Rond-point, 7.00-Don Quichotte, 7.15-Vie économique, 7.45-Politique provinciale, 8.00-La science peut-elle répondre?, 8.30-Les artistes de renom, 9.00-L'Orchestre de Radio-Canada, 10.00-Radio-Journal, 10.15-Commentaires, 10.30-Olympiques d'hiver, 10.55-Chronique sportive, 11.00-Aux portes de la nuit, 11.55-Radio-Journal, 12.00-Musique classique, 12.55-Radio-Journal, 1.00-Fin des émissions

### CKAC

- 6.00-La messe de jour, 7.00-Bulletin de nouvelles, 7.25-Les sports avec..., 7.50-Bonjour soleil, 8.00-Nouvelles, 8.15-Du "frap" avec Jean Dupeppo, 10.10-Un "Bou" de tout, 11.05-Galettes musicales, 12.00-Angelus, 12.37-Coeur à cœur, 1.00-Nouvelles, 1.30-Chansons d'amour, 1.30-Radio Sacré-Coeur, 4.45-Une vedette chantée, 4.15-Forum des sports, 4.30-Le monde ce soir, 4.50-Vous savez, 7.00-La croisée du rosaire, 7.30-Bella Musica, 8.30-Galettes musicales, 8.30-Problèmes de jeunesse, 9.05-Les albums populaires, 10.45-La revue des nouvelles, 11.00-Bonsoir les sportifs, 11.30-Musique de danses, 1.02-Fermeture

### CKVL-FM

- 7.00-Concert de matin, 9.00-Symphonie du matin, 10.00-Les voix les plus connues, 10.30-Joue Tizian, 11.00-Musique de fanfare haute-fidélité, 11.30-Maitres du clavier, 12.00-Fiesta, 12.30-Extraits d'opéra, 1.00-Tour de vaïse, 1.30-Les voix célèbres, 2.00-Compositeurs célèbres, 2.30-Tour du monde en musique, 3.00-Concerto, 3.30-Musique de ballet, 4.00-Virtuosité, 4.30-Orchestres célèbres, 5.00-Musique de scène, 5.30-Les orgues mélodieuses, 6.00-Concert en dinant, 6.30-Opérettes, 7.00-L'heure du concert, 7.30-Ouvertures, 8.00-Résumé de chant, 8.30-Le violon magique, 9.00-Symphonie du soir, 10.00-Festival Salzbourg, 11.00-Johannes Brahms, 11.30-Musique de chambre, 12.00-Concert de jazz, 1.00-Fin des émissions

### Horaires des cinémas

- ALOUETTE - BEN-HUR: 1.30, 8.00, BIJOU - SOUPCONS: 12.05, 3.37, 6.40, 10.21, VACANCES A ISCHIA: 1.34, 5.06, 8.30, CAPITOL - ON THE BEACH: 10.25, 1.10, 3.50, 6.35, 9.15, CHAMPLAIN, CREMAZIE - "ESCA LE A TOKYO": 12.20, 4.09, 7.58, "LES TERRES D'ALGER": 1.59, 5.48, 9.37, CINEMA DE PARIS - LES NAUFRAGERS: 11.31, 1.28, 3.23, 5.22, 7.19, 9.16, ELYSEE: NATHALIE AGENT SE-CRET: 2.55 - 6.20 - 9.50, SAIT-ON JAMAIS? - 1.05 - 4.40 - 8.10, I O F W 8 - OPERATION PETTICOAT: 10.05, 12.20, 2.35, 4.55, 7.10, 9.30.

## Alarie et Simoneau triomphent avec l'Orchestre Symphonique

Par Jean VALLERAND

Si toutes les soirées à Salzbourg ressemblent à celle que nous avons passée mardi soir dernier en compagnie de l'Orchestre symphonique de Montréal, nous allons nous mettre à souhaiter d'être à Salzbourg tous les soirs. A une condition toutefois: à la condition que nos hôtes soient Pierrette Alarie et Léopold Simoneau, les solistes du concert de mardi, ce qui contribue encore immensément à la qualité de cette soirée fut que les recettes des mets que l'on y servait avaient pour auteur Mozart.

### Sandra de Kiraly au Ritz-Café

Il est pour le moins étonnant d'entendre chanter du calypso par une londonienne très distinguée et très "grande dame". Non pas que l'antonomie entre cette musique et la dignité soit irréconciliable, avons-nous dit, mais que le phénomène a quelque chose d'inhabituel et de surprenant. De plus, Sandra de Kiraly chante avec un léger accent britannique.

Souvent le répertoire d'une chanteuse est révélateur de sa personnalité. Sandra de Kiraly donne un tour de chant très soigné ou rien n'est laissé au hasard et dont le ton est remarquable par sa sobriété. Douée d'une très jolie voix aux accents chauds et graves, Mlle de Kiraly est complètement maître de ses moyens. Son humour recèle une délicatesse et un raffinement de grande classe.

Le spectacle débute par un air tiré du film "Gigi", elle enchaine avec une chanson pleine d'esprit et de gaieté racontant l'histoire d'un gars du Texas à Paris. "Island in the Sun", "Around the World" et plusieurs autres chansons américaines composent son répertoire. Ce qui elle chante est de nature à plaire à tous et tout à fait indiqué pour satisfaire aux exigences du Ritz-Café. Sandra de Kiraly est accompagnée par l'excellent trio de Paul Notar et par l'imposant pianiste Johnny Gallant.

M. B.



Le Ritz-Café présente la chanteuse SANDRA DE KIRALY. Tous les soirs il y a spectacle à dix heures et à minuit.

### LE CHAT BOTTÉ

dimanche 2 h. 30 Théâtre-Club 1858, St-Luc, WE. 7-8978

### LE QUATUOR DE MONTREAL

COMMENCE CE SOIR à 8 h. 30 sa deuxième série de concerts à L'ERMITAGE

Oeuvres de: Haydn, Schubert et Papineau-Couture

Abonnements et billets séparés en vente chez Archambault et Willis et à la porte, ce soir, 9.30.

"L'Enlèvement au Sérail", de "Don Giovanni", des "Noces de Figaro" et de "La Flûte Enchantée". Tout Mozart en somme! On ne saurait exiger d'interprètes de Mozart plus de science et plus d'art, plus de goût et plus de profondeur dans l'expression que n'en ont manifesté Pierrette Alarie et Léopold Simoneau. Je ne pense pas, par exemple, qu'il existe d'autre chanteur au monde que Simoneau qui soit capable de donner à l'air "Il mio tesoro" une authenticité aussi étonnante. Le personnage de Don Ottavio a mauvaise réputation, il passe pour un imbécile. Quand Simoneau chante "Il mio tesoro", on se rend compte que Don Ottavio est un personnage extrêmement émouvant de jeune homme qui aime et qui n'est pas aimé; le personnage acquiert ainsi une bouleversante densité humaine.

### Les goûts des jeunes en matière de chansons

Europe n° 1 vient de se livrer à une intéressante enquête à l'occasion d'une de ses émissions consacrée au jazz et à la chanson, en se basant sur les lettres de ses jeunes auditeurs réclamant que soient diffusés sur les ondes les disques de leurs vedettes préférées. L'âge moyen de ces jeunes gens est dix-neuf ans et demi (ils s'échelonnent de treize à vingt-quatre ans). La majorité: des jeunes filles (68%). Les provinciaux représentent 52% de l'ensemble, les Parisiens 27% et les étrangers (Belges principalement), 21%.

L'enquête porte sur vingt-six mille auditeurs. Elle confirme le succès de Sacha Distel. Il arrive en tête de liste, suivi par Gilbert Bécaud et Georges Brassens. A noter l'absence d'une part de certains interprètes de qualité tels que Charles Trenet ou Yves Montand, d'autre part d'interprètes réputés "commerciaux" comme Tino Rossi, Luis Mariano et Gloria Lasso.

Côté femmes, Dalida et Edith Piaf occupent les premières places, tandis que Jacqueline François ne recueille que quelques voix. Les artistes américains — instrumentistes de jazz et chanteurs — ont la faveur de nos jeunes au détriment des Anglais et des Italiens. Ni Tommy Steele ni Marino Marini ne sont cités alors que les noms de Paul Anka, Elvis Presley, Frank Sinatra, Sidney Bechet, Louis Armstrong et Count Basie reviennent le plus souvent dans les demandes de disques examinées.

C. S.

(Tous droits réservés pour Le Devoir et Le Monde)



CALUDE PREFONTAINE et CATHERINE BEGIN dans une scène de "Crime et Châtiment". On joue cette pièce présentement tous les soirs à 9 h. sauf le dimanche à 7 h. 30, à l'Île Sainte-Hélène. Il y a relâche le lundi.

### Choix du collectionneur

Le Comité féminin du musée des Beaux-Arts présentera, du 1er mars au 31 mars, dans la vitrine du collectionneur, un Renoir intitulé: "Réunion autour d'un bateau". Ce tableau, d'une dimension de 22 pouces par 24 pouces, fut exécuté en France et porte la date "1892". Cette oeuvre a d'autant plus de valeur que l'artiste a détruit la plupart des toiles qu'il a peintes cette année-là. Cette peinture à l'huile fait partie de la collection de M. et Mme Maxwell Cummings, de Westmount.

## CE SOIR

7 h. 45 Poste CBF

## ÉCOUTEZ

### Paul Maréchal

M.P. PONTIAC TÉMISCAMINGUE

### Yvon Tassé

M.P. QUÉBEC EST

### Vincent Brassard

M.P. CHICOUTIMI

à l'émission

"Les Affaires de l'État"

Le Parti Progressiste-Conservateur

## TELEVISION

### VENDREDI 26 FEVRIER

#### CBFT - Canal 1

- 9.30-Musique, 10.00-Téléjournal, 10.30-Bonjour Madame, 10.40-Bobino, 10.45-La Boîte à surprise, 11.00-Duragan, 11.30-Les Casse-cou, 11.40-Nouvelles sportives, 11.55-Ce soir, 12.00-Carrefour, 12.05-Histoire à suivre, "Don César de Bazan", 12.15-Édition métropolitaine, 12.30-Cinéma, "La Femme qui 'l'ai assassinée", 7.45-Pour elle

#### CBMT - Canal 6

- 12.05-Long métrage "Stars over Broadway", 1.30-Montreal Matinee, 2.00-Chez Hélène, 2.15-Nursery School Time, 2.30-Open House, 3.00-P.M. Party, 3.30-Trouble with Father

#### 400-This is Alice

- 4.30-Woof, 5.00-Tidewater Tramp, 5.30-Almighty Mouse, 6.00-Playhouse, 6.30-Rendez-vous, 6.45-CBC TV News, 6.55-Nouvelles sportives, 7.00-Tabloid, 7.30-San Francisco Beat, 8.00-Country Headwon, 8.30-Four Just Men, 9.00-The Flying Doctor, 11.00-Cavalcade of Sports, 10.45-Jim Coleman, 10.55-News, 11.15-Viewpoint, 11.27-Sports, 11.30-Showcase, "Lady Godiva Rides Again"

### CE SOIR - 8H.40

## la 6e présentation CINERAMA

Acclamée par tous les critiques de Montréal



## WINDJAMMER

REALISE EN CINEMIRACLE EN MARVELLEUSES COULEURS PRESENTE EN CINERAMA

SIÈGES RÉSERVÉS EN VENTE SUIVANT QUÉBEC 10 h. à 9 p.m. DIMANCHE, DE MIDI À 9 P.M.

INFORMATIONS: AV. 8-7102 IMPERIAL

POUR TOUTE LA FAMILLE Mah, merc. 2 h. \$1.75 et \$1.20. Mat. sam. et dim. 2 h. \$2.00 et \$1.50. Soirées (un. à 8 h. 40 \$2.40 et \$1.75 et dimanche soir, 7 h. 30 \$2.40 et \$1.75. RESERVATIONS AV. 8-5603

Foyer canadien exclusif du CINERAMA

### VI. 4-0050 Consultations: 1 heure à 10 heures

## Nathalie AGENT SECRET

Pistage, dépiantage et chasse aux espions Résultats...

## Sait-on jamais? Immeuble ÉLYSÉE 35 ouest, Milton

### GARY \* TONY GRANT \* CURTIS

In Eastman COLOR "OPERATION PETTICOAT"

Co-starring JOAN O'BRIEN - DINA MERRILL - GENE EVANS

STATIONNEMENT FACILE GARAGE PEEL-WINDSOR

3e SEMAINE

## LOEW'S

STATIONNEMENT FACILE GARAGE PEEL-WINDSOR

3e SEMAINE

### TONY CURTIS \* DEAN MARTIN \* JANET LEIGH

Who was that Lady? STATIONNEMENT FACILE GARAGE PEEL-WINDSOR

## PALACE A L'AFFICHE

STATIONNEMENT FACILE GARAGE PEEL-WINDSOR

### GREGORY PECK \* AVA GARDNER \* FRED ASTAIRE \* ANTHONY PERKINS

THE BIGGEST STORY OF OUR TIME! On THE BEACH

4e SEMAINE STATIONNEMENT FACILE GARAGE PEEL-WINDSOR

## CAPITOL

# Indice des paiements de dividendes par nos entreprises, à la hausse

## Au cours de février

L'indice des paiements de dividendes préparé par la maison Nesbitt, Thomson and Company, Limited, est passé de 316,7 en janvier à 318,3 en février.

Cet indice est compilé afin de déterminer la tendance générale des paiements de dividendes par les entreprises de toutes catégories, minières, industrielles, commerciales, bancaires, etc.

L'indice en question reflète le taux moyen annuel des dividendes et il est calculé non seulement en fonction des dividendes actuellement payés, mais aussi en fonction des déclarations de dividendes à venir.

On a choisi comme base de l'indice la moyenne des dividendes distribués pendant la période 1935-39, moyenne représentée par le chiffre 100.

Depuis 1953, l'indice a évolué comme suit:

	1960	1959	1958	1957	1956	1955	1954	1953
Janvier	316,7	301,0	317,2	321,9	288,1	255,5	243,1	243,7
Février	318,3	301,7	317,3	324,7	291,3	260,5	242,1	244,1
Mars	300,2	317,2	325,5	292,7	260,1	247,6	244,1	244,1
Avril	301,8	316,4	326,0	294,5	261,7	247,8	245,3	245,3
Mai	293,3	311,1	329,0	297,0	263,7	248,4	245,4	244,4
Juin	300,3	310,2	328,4	301,5	264,6	249,7	244,4	244,4
Juillet	300,3	308,8	327,8	301,8	267,7	247,5	244,6	244,6
Août	300,3	309,3	326,2	303,4	268,8	247,1	244,8	244,8
Septembre	299,5	309,6	326,7	307,8	269,2	247,0	246,6	246,6
Octobre	302,6	310,0	326,6	312,5	269,9	246,6	246,7	246,7
Novembre	312,2	300,8	323,3	312,6	282,3	252,8	245,0	245,0
Décembre	315,5	299,6	317,6	316,4	286,9	254,6	241,4	241,4

## La Montreal Trust Co a fait, en 1959, pour \$140,000,000 de nouvelles affaires

Bénéfice, équivalent à \$2,78 l'action vs \$2,52 précédemment

Le bénéfice net de la compagnie Montreal Trust a atteint un nouveau record en 1959; il s'est établi à \$1,122,993 ou \$2,78 l'action en comparaison de \$1,009,598 ou \$2,52 l'action l'année précédente.

Des dividendes trimestriels de 30 cents ont été répartis, ainsi qu'un boni du même montant à valoir sur les opérations de 1958, ce qui a absorbé une somme de \$601,800; il est resté un solde de \$521,193 qui, versé au compte de surplus, l'a porté à \$1,220,461. Le 2 février dernier, le dividende trimestriel a été porté à 35 cents et un boni de 30 cents a été autorisé, à valoir sur les opérations de 1959; le paiement s'en fera le 15 avril prochain.

La valeur comptable des titres au compte capital s'est accrue d'environ \$2,125,000 par suite de placements et de l'incorporation des placements de The Brockville Trust and Savings Company; la compagnie a pris en charge les affaires de cette filiale le 30 novembre dernier, ce qui explique une réduction de \$1,327,000 dans la valeur comptable des titres de filiales.

Les comptes garants se sont accrus d'environ \$20,700,000 durant l'année et ils sont maintenant de plus de \$99,500,000; ils sont en forte situation liquide, les disponibilités de caisse et les prêts à vue étant de plus de \$13,800,000; ils comprennent des obligations du Canada d'une valeur courante de plus de \$29,000,000, dont \$24,000,000 échoient en deux ans; les placements sur obligations de compagnies ont aussi beaucoup augmenté mais ce sont surtout des titres à courte échéance, dont environ \$26,500,000 viennent à échéance en-deçà d'un an.

Les nouvelles successions, fiducies et agences en régie atteignent plus de \$140,000,000.

Les chiffres ne tiennent pas compte des filiales, dont les opérations ne sont pas consolidées et qui n'ont réparti aucun dividende; leur bénéfice net s'est élevé à \$67,463.

## Bourse de New-York

Avances substantielles à Wall Street

NEW-YORK. — Le marché a haussé hier, le cours d'une séance animée. Le virement a été de 3,600,000 actions au regard de 2,740,000, mercredi.

Un fort courant d'activité s'est manifesté vers la fin de la séance, alors que le téléscripteur était en retard dans l'enregistrement des transactions.

Les automobiles, les sidérurgiques, les services publics, les produits chimiques, les matériaux de construction et les produits électriques ont gagné du terrain.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a haussé de \$1 à \$218. Le stock le plus en demande a été J. I. Case, qui a haussé de 1/4 à 7 sur un déplacement de 176,000 actions.

Les prix se sont raffermis de la Bourse Américaine, dont le virement a été de un million d'actions. Le marché des valeurs canadiennes présentait des dispositions vigoureuses.

NEW-YORK. — Le dollar canadien a haussé hier de 1-32 à une prime de \$1,05 7/64 au regard de \$1,05 11/64, jeudi dernier.

Le livre sterling était coté à \$2,80 25/64, en baisse de 1-32.

MONTREAL. — Le dollar américain était à un escompte de 4% pour cent en devises canadiennes, en baisse de 1-16, hier, à la fermeter.

La livre sterling a baissé de 1/4 à \$2,66 3/4.

Le dollar américain: offert, 95 1/2; demandé, 95 5/32.

## DIVIDENDES

Hardes Farms International Ltd. \$1,62 première action privilégiée de classe A, payable le 1er avril, aux actionnaires inscrits le 10 mars.

Johns-Manville Corporation, 50 cents l'action, payable le 10 mars, aux actionnaires inscrits le 1er mars.

Silknit Ltd. 25 cents l'action ordinaire, 50 cents l'action privilégiée, payable le 15 mars, aux actionnaires inscrits le 29 février.

Toronto General Trusts Corporation, 40 cents l'action, payable le 1er avril, aux actionnaires inscrits le 4 mars.

Canada Wire and Cable Co., \$1 par action "A" et 5 cents par action "B", tous deux payables le 15 mars aux actionnaires inscrits le 29 février.

Fanny Farmer Candy Shops, 25 cents par action, payable le 31 mars aux actionnaires inscrits le 15 mars.

General Steel Ware, 10 cents par action ordinaire, payable le 16 mai aux actionnaires inscrits le 19 avril; \$1,25 par action privilégiée, payable le 2 mai aux actionnaires inscrits le 8 avril.

Great Lakes Power Corp., 31-14 cents par action privilégiée, payable le 30 mars aux actionnaires inscrits le 1er mars.

Robinson, Little and Co., 20 cents par action, payable le 31 mars aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Stedman Bros., 30 cents par action privilégiée, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Sobeys Stores, 10 cents par action "A", payable le 14 avril aux actionnaires inscrits le 1er avril.

Crown Cork and Seal Co., 50 cents plus un boni de 25 cents par action, tous deux payables le 14 avril.

British American Bank Note Co., 50 cents par action, payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 1er mars.

Gatineau Power Co., 40 cents par action ordinaire, \$1,25 par action privilégiée 5 p.c. et \$1,37 par action privilégiée 5 1/2 p.c., tous payables le 1er avril aux actionnaires inscrits le 1er mars.

Canada Crushed Stone, 20 cents par action, payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 22 février.

Easy Washing Machine Co., 25 cents par action privilégiée, payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 4 mars.

Silknit Ltd., 25 cents par action ordinaire et 50 cents par action privilégiée, tous deux payables le 15 mars aux actionnaires inscrits le 29 février.

Toronto General Trusts Corp., 40 cents par action, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 4 mars.

## Cours de l'or

PARIS. — Le naplèon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 36,10 nouveaux francs, sur le marché de l'or libre français. L'aigle, pièce d'or américaine de \$10, cotait 96,00 NF.

LONDRES. — Cote de l'once d'or fin, en argent américain, hier, sur le marché de l'or européen: \$35,08 à l'achat et \$35,10 à la vente. Prix de l'once de Troyes à la bourse dondonienne des lingots: \$35,08 3/4, 250 shillings, 3 1/2 pence.

## Cours de changes

New-York, dollar: .95 1/4 Angleterre, livre: 2,694 France, franc: .1941 Belgique, franc b.: .0191 Italie, lire: .001539 Espagne, peseta: .0160 Suisse, franc: 2,197 Hollande, florin: .2527 Norvège, couronne: .1834 Danemark, couron: .1381 Suède, couronne: .1841 Allemagne, DM: .2285 Tchécoslovaquie, cour.: .1323 Mexique, peso: .0774 Venezuela, bolivar: .2867

## Cours des grains

CHICAGO. — Les contrats à terme de seigle ont fermés en baisse, hier à la Bourse des grains de Chicago.

Les contrats de mars et de mai ont cédé plus d'un cent dans certains cas.

Les contrats de blé pour livraison en mars ont perdu jusqu'à 1 1/2 cent.

## Prix des Grains

WINNIPEG

AVOINE

ORGE

SEIGLE

CHICAGO

BLE

MAIS

MAIS

SEIGLE

FEVES SOYA

ADMINISTRATEURS — EXÉCUTEURS TESTAMENTAIRES — FIDUCIAIRES

CHIFFRES EXTRAITS DU 42ième RAPPORT ANNUEL

1959

REVENUS . . . . . \$429,970.70 (Honoraires et placements)

DEPENSES . . . . . 327,133.77 (Impôt compris)

PROFITS NETS . . . . . 102,816.93

Biens en gestion: \$51,511,883.27

GARANTIES POUR NOS ADMINISTRÉS:— Capital—Réserve—Surplus: \$1,179,066.58

Société NATIONALE de Fiducie 41 ouest, rue Saint-Jacques — Montréal 1 — V.L. 5-3291

## Nominations à Publicité-Services Limitée



Raoul Desmarais, vice-président



David de la Chevrotière, vice-président



Richard Moranville, C.A., L.S.C., directeur général

Publicité-Services Limitée, société de rédaction française et de relations extérieures, de Montréal et Toronto, annonce les nominations suivantes: MM. Raoul Desmarais, chef de la rédaction, nommé vice-président; David de la Chevrotière, directeur de relations extérieures, nommé vice-président; et Richard Moranville, C.A., L.S.C., contrôleur, nommé directeur général.

## Nomination à la Great-West Life

M. Roger Leroux, nommé gérant d'unité

The Great-West Life Assurance Company a le plaisir d'annoncer qu'elle vient de nommer M. Roger Leroux gérant d'unité de sa succursale Montreal Western.

M. Leroux entre au service de la Compagnie après avoir acquis six années d'expérience comme agent d'assurance-vie avec une autre compagnie dans la région de Montréal. Dans son nouveau poste, il sera associé à M. J. Romeo Brault, C.L.U., gérant de succursale.

## Bilan des magasins généraux du pays plutôt inchangés

Les bénéfices bruts des magasins généraux indépendants ont baissé faiblement en 1959, pour s'établir à 14.8 p. 100 des ventes nettes, comparativement à 15.16 en 1958; c'est ce que révèle le relevé biannuel du B.F.S. Par suite d'une hausse légère des frais d'exploitation par rapport aux ventes nettes (9.03 p. 100 contre 9), les bénéfices nets d'exploitation (avant déduction du salaire des propriétaires et de l'impôt et addition de revenu non commercial) ont baissé de 6.16 p. 100 en 1959 à 5.78.

Parmi les frais d'exploitation, la rémunération figure pour 3.15 p. 100 des ventes nettes en 1958 (3.25 en 1959), les locaux pour 3.15 p. 100 (3.97), les fournitures de bureau et de magasin pour 0.35 p. 100 (0.41), la publicité pour 0.29 (0.3), et les frais divers pour 2.09 p. 100 (1.94).

## Bourse de Montréal

Hausse des papeteries dans un marché inégal

MONTREAL. — Le marché présentait une allure irrégulière hier à la Bourse Canadienne. L'activité a été modérée. Les services publics étaient en faveur et ont légèrement progressé. La cote des métaux communs s'est effrita tandis que les pipelines étaient irréguliers. Les banques étaient stables de façon générale. Les valeurs minières ont fléchi dans l'ensemble. Vanguard a été le stock le plus en demande, mais il a cédé deux cents.

Les affaires ont porté sur 72,300 valeurs industrielles et sur 239,200 actions minières et pétrolières. Des 234 valeurs transgées, 49 ont progressé, 85 ont fléchi et 109 sont demeurées inchangées. Cinq stocks ont enregistré leur meilleure cote de l'année et 44 autres, leur plus faible.

## Marché aux bestiaux

MONTREAL. — Les prix des bœuvillons ont été stables, en baisse de 50 cents, cette semaine sur les deux marchés à bestiaux de la métropole. Les veaux ont été stables, les porcs en baisse de \$0.25-2, les truies en baisse de \$1.50-2, les moutons et les agneaux inchangés.

Les bœuvillons de choix ont rapporté \$23 - 23.50, les bons \$22-25, les communs \$15.50 - 19.75; les agneaux \$17.50-19.25, les communs \$14.50-17.25, les bonnes vaches \$16-17.5, les meilleures \$17.25, les moyennes \$14.50 - 15.75, les communs \$12.50-14.50, les légères \$10; les bons taureaux \$18.50-19.25, les communs et les moyens \$15-18.25.

Les veaux de lait de choix ont obtenu \$31-34, les communs et les moyens \$17-30, les veaux d'herbe, communs et moyens, \$14-16.

Les porcs de catégorie A ont rapporté \$20-22.25, sur le marché de l'ouest et les truies \$14-17. Sur le marché de l'est, les porcs de catégorie A ont obtenu \$20-20.50, et les truies \$14-15. Les agneaux, moyens et communs, ont rapporté \$17-19 les 100 livres et les moutons, \$6-11 selon la qualité.

## Fruits et légumes au Marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours hier. Ces prix sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, Ministère de l'agriculture, 3-6 est rue Crémier, Montréal.

POMMES: Québec, McIntosh belles, contrepois frigorifiques, 2.00 cagnot ou moins; pommes d'entrepôts ordinaires 1.00-1.25. Délicieuses ou Russett 3.50-4.00 le minot.

BETTERAVES: moyennes 1.50, petites 1.75, grosses 1.25 pour 50 lb.

CAROTTES: No 1, 1.35-1.50, No 2, 1.00-1.25 pour 50 lb.

CHOUX: Blancs ou rouges 2.00-2.25 pour 50 lb.

NAVETS: No 1, 1.00-1.25, No 2, 80-85c pour 50 lb.

OIGNONS: jaunes No 1, 2.00, No 2, 1.65-1.75, rouges 3.25 pour 50 lb.

PANAIIS: No 1, 2.50-3.00, No 2, 1.50 le minot.

PATATES: No 1, 2.35-2.50, No 2, 1.50-1.75 pour 75 lb.

PERILLS: 50c la doz de pots.

POIREAUX: gros 70-75c, moyens 50-60c, petits 25c la doz.

## POTINS FINANCIERS

La crainte d'adoption de mesures anti-inflationnistes par le gouvernement anglais a contribué à faire baisser la Bourse de Londres, hier. A Wall Street, il y eut un mouvement en avant intéressant, mais l'atmosphère n'en parut guère troublée sur nos Bourses de Montréal et de Toronto.

M. Gérard Gingras, associé de la maison René-T. Leclercq, et M. Jean Ostiguy, associé de la maison Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée prendront part au programme de l'émission "la vie économique" qui passera à Radio-Canada à 7h15 ce soir. Il y sera question de "placement en actions" et l'animateur sera M. Henry Muhn.

Le taux d'escompte de la Banque du Canada n'a guère bougé cette semaine, étant de 4,86 p.c. vs 4,87 la semaine précédente. Cette stabilité présage-t-elle un adoucissement de la situation monétaire?

Algoma Steel paiera, ce matin, à ses actionnaires un dividende de 30 cts l'action et Bowater Mersey distribuera aux siens 68 1/2 cts par action privilégiée.

## La Société Nationale de Fiducie gère pour \$55,945,564.08 de biens

Ses profits nets ont doublé depuis 10 ans et triplé, depuis vingt ans

La Société Nationale de Fiducie a tenu, hier soir, sa 42ième assemblée annuelle. Comme il fallait s'y attendre, le 42ième rapport annuel, présenté pour adoption par son président M. Henri Ouimet, a été adopté à l'unanimité et pour cause... Ce rapport indique, en effet, de nombreux progrès. Les profits nets pour 1959 furent de \$139,208,02, contre \$137,904,30 précédemment et au regard de seulement \$75,018,00, il y a dix ans. Il y a eu donc une augmentation de près du double pour la dernière décennie et de plus du triple, si on remonte en 1949, alors que les profits n'avaient été que de \$45,941,00. Déduction d'une provision de \$36,391,09 pour l'impôt en 1959, et compte tenu du solde reporté à la clôture de l'exercice antérieur, le total disponible à la fin de 1959 était de \$262,566,58. A même ces disponibilités, il a été payé en tout \$133,500,00 en dividendes, fonds de pension, et réserve pour dépréciation de placements, d'où un solde créditeur de \$129,066,58 au 31 décembre 1959, à rapprocher de \$159,749,65 à la fin de 1958. Les actionnaires ne doivent pas trop s'en faire avec cette contraction, car ils ont reçu l'an dernier en dividendes \$50,000,00 contre \$42,500,00 en 1958 et seulement \$37,500,00 en 1957. Cette générosité accrue d'année en année révèle évidemment une direction habile.

## Son gain net par action se compare favorablement avec celui d'institutions beaucoup plus considérables

Cette habileté de la direction saute particulièrement aux yeux, si l'on tient compte que la Société a eu à faire face à des frais accrus assez considérables. Quoiqu'il en soit, elle a été capable d'enregistrer pour 1959 un profit net équivalent à \$3,77 par action, contre \$3,68 en 1958, \$3,24 en 1957, etc. L'on notera, ici, que le gain par action l'an dernier est pratiquement le double du bénéfice réalisé par une institution anglo-saxonne du même genre, ayant un actif 12 fois plus considérable que le sien. Une telle comparaison heureuse démontre, une fois de plus, que les notres sont aussi habiles hommes d'affaires et financiers que leurs collègues d'autres pays. C'est donc sans raison que le directeur de l'École des Hautes Etudes Commerciales, M. Esdras Minville, déclarait cette semaine à Granby "qu'il n'y a pas de raison pour qu'à garantie égale, le financier canadien français ne soutienne pas de préférence les institutions canadiennes-françaises". Que cette assertion sera bien comprise en maints milieux et la restauration économique du Québec prendra de l'ampleur. "Il est grand temps que l'on comprenne l'importance de l'autonomie économique de notre communauté et que l'on pratique la solidarité — vertu que pratiquent spontanément tous les peuples, surtout ceux que les circonstances historiques ont soumis à des conditions périlleuses de vie", au dire de M. Minville.

## Il importe de réaliser davantage l'importance des fonctions des trusts ou sociétés de fiducie

Tout en reconnaissant que les biens administrés par la Société Nationale de Fiducie représentent un total sans précédent de \$55,945,564.08 à la fin de 1959, contre \$34,930,940.48 à la fin de 1958, \$33,369,568 il y a 10 ans et seulement \$17,512,713.00 il y a vingt ans, ces chiffres ne sont pas tels qu'ils devraient être, eu égard à l'importance de notre groupe ethnique et à l'excellence des services rendus. Sait-on que, de nos jours, les trusts ou sociétés de fiducie agissent comme administrateurs de fiducie, fortunes privées, immeubles, successions, tutelles, curatelles; comme exécuteurs testamentaires et fiduciaires; dans ce dernier cas, aussi bien pour leurs individus que pour les corporations; comme régisseurs et agents de transfert pour les actions et obligations; comme agents de placement sur valeurs mobilières, comme gardiens de valeurs, comme percepteurs de dividendes, intérêts, impôts de répartition, comme comptables pour l'impôt sur le revenu, comme gérants de fonds de pension, et enfin, ils reçoivent des dépôts et consentent des prêts hypothécaires? Si l'on juge par le fait que les trusts ou sociétés de fiducie administrent pour plus de \$6,000,000,000.00 de biens au Canada, il est, certes, grand temps que les notres reconnaissent davantage la nécessité de recourir à leurs bons offices, d'autant plus que cela évitera bien des dilapidations de fortunes, grosses ou modestes.

## M. Henri Ouimet fait ressortir les bienfaits du recours aux bons offices de la Société Nationale de Fiducie

Ce n'est certes pas sans raison que M. Henri Ouimet, président de la Société Nationale de Fiducie, déclare dans le rapport annuel de cette institution progressive que "la complexité de la vie économique, les technicalités légales, le régime fiscal et la multiplicité des options rendent, d'année en année, plus nécessaire le recours aux services spécialisés qu'offre l'institution précitée". "Seuls des organismes de ce genre offrent les qualités indispensables à assurer la conservation des biens, puisque l'individu, si doué soit-il, ne saurait réunir en lui la compétence, l'expérience, la permanence et la diversité des talents qu'une société de fiducie peut offrir." Ils sont heureusement de plus en plus nombreux chez nous ceux qui comprennent l'importance de son rôle, au dire de M. Ouimet, qui s'empresse d'ajouter que "nous sommes sûrs que la transmission de notre économie et la part de plus en plus considérable que nos compatriotes y prennent, sont un gage d'un avenir prometteur." Cet avenir serait davantage, si tous ceux qui possèdent des patrimoines, gros, modestes et même petits n'hésitent pas à recourir aux bons offices des sociétés de fiducie; ce qui assurerait la conservation de nos biens et permettraient des investissements beaucoup plus considérables dans le développement de nos ressources et amoindrirait l'emprise américaine dans notre province et au pays. Non seulement les sociétés de fiducie voient à la conservation des biens des gens, mais, encore, elles voient à nos lecteurs que l'on en fait foi l'affirmation de M. Henri Ouimet, président de la Société Nationale de Fiducie à l'effet "qu'en dépit des mesures pour enrayer l'inflation, celle-ci demeure menaçante; si elle n'est pas contrôlée, réduira presque à néant les patrimoines péniblement constitués". C'est une tâche difficile, mais il faut trouver les remèdes et agir avec la prudence et la fermeté nécessaires", dit-il. Le peu d'espace réservé à une chronique de journal ne nous permet pas d'en dire davantage, mais, avant de clore cette dernière, nous tenons à faire remarquer à nos lecteurs que les membres du conseil d'administration de la Société Nationale de Fiducie ont été réélus hier soir pour un nouveau terme, soit MM: président du conseil: Victor Morin; président de la société: Henri Ouimet; premier vice-président: V.-E. Beaupré; deuxième vice-président: Anatole Lachapelle, C.R., avocat; administrateurs: Joseph Blain, C.R., J.-Emile Boucher, Paul Gurtin, J.-Ernest Laforce, L.L.D., Lionel Leroux, Paul-E. Robert, F.-Eugène Therrien, Arthur Tremblay.

Marcel CLEMENT

BOURSE DE TORONTO

COURS FOURNIS PAR LA PRESSE CANADIENNE

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Moyennes à N.-Y.

Table of Toronto stock market data including columns for stock names, prices, and changes.

Table of Montreal stock market data including columns for stock names, prices, and changes.

Table of Canadian stock market data including columns for stock names, prices, and changes.

Table of New York market averages including columns for various indices and their values.

Advertisement for Dow Jones and Harmonie Enterprises Ltd. with contact information and company details.

Mines Hors-Listes

Cours Des Huiles

MOYENNES À MONTRÉAL

ARCHITECTES

BOURSE DE NEW-YORK

Table of off-listed mines data.

Table of oil prices data.

Table of Montreal averages data.

Table of New York architects data.

Table of New York stock market data.

# Cavalcade SPORTIVE

par Gérard "Berry" Gosselin

Les Jeux Olympiques se poursuivent à Squaw Valley et les résultats qui en arrivent à tous les jours n'ont rien de réjouissant pour ceux qui sont responsables de la jeunesse canadienne. Avant que ne commencent ces épreuves internationales, qui sont censées refléter le statut d'athlète amateur dans le monde, nous avons écrit un article, très pessimiste sur la tenue probable des nôtres, et peu confiant sur l'issue des tournois. Empressons-nous de corriger un peu la sévérité de nos sentiments en soulignant l'amélioration marquée de l'équipe actuelle, — vue dans son ensemble, sur les précédentes. Mais si, individuellement, quelques-uns des athlètes du Canada figurent mieux au tableau d'honneur qu'étudieront toutes les nations du monde, il reste que les chiffres ne sont pas gais. Nos arpens de neige ne servent pas à grand chose si nous ne pouvons pas mieux en tirer profit dans des épreuves d'hiver. Quand on voit l'Italie, qui connaît à peine la neige, précéder le Canada, après six jours de compétition, on ne peut s'empêcher d'un certain dépit et d'une rancœur contre les responsables de notre insignifiance athlétique internationale.

Qui sont donc les responsables? Si la santé d'une génération se reflète dans les exploits de sa jeunesse, dans ses prouesses victorieuses, dans son ambition, dans ses réflexes sains, dans son jugement clair, que penser de la perspective de demain, sur le plan moral et intellectuel? Si nos futurs savants n'ont pas l'opportunité d'équilibrer leur personnalité par des exercices physiques indispensables; si nos jeunes travailleurs ne vont pas chercher dans le sport ou l'athlétisme le goût de la discipline, que lui restera-t-il à l'âge mûr. La jeunesse penchée sur les bouquins aura le teint bilieux et anémié des ascètes, vieillit trop vite, loin de la lumière et de la clarté; la jeunesse orientée vers les autres domaines de l'activité humaine, cédera aux mille et une tentations faciles qui lui font vite perdre le sens de l'idéal.

Le gouvernement provincial du Québec, les divers corps municipaux, derrière la hiérarchie ecclésiastique, ont mis sur pied un incomparable mouvement de loisirs et de terrains de jeux. C'est une amélioration indiscutable. Mais ce n'est qu'un premier pas. Quand on attire les enfants à des jeux organisés, on les soustrait au spectre de la délinquance juvénile. Il faut s'en réjouir. Toutefois, l'avenir d'une génération en dépend, il faut aller plus loin. Le geste ainsi posé n'est que négatif, il faudra compléter le projet en mettant un peu de positif dans la tête et le cœur de la jeunesse, à une époque où la famille et l'école ont fini leur travail et au moment où le jeune homme et la jeune fille, voulant voler de leurs propres ailes, demandent qu'on s'occupe d'eux. Donner des responsabilités à un jeune, c'est le sauver. Pour faire oeuvre utile, il faut organiser cette formation supplémentaire.

Comment y arriver? Il ne faut pas tout demander aux gouvernements. La première responsabilité reste encore sur les épaules des parents et même de ceux qui n'ont pas d'enfants. Tout le monde a intérêt à ce que la vie de la société, de la ville, de la paroisse ne soit pas assombrie par ces vagues de crimes et de banditisme qui sont le résultat de tant d'insouciance envers les jeunes, laissés à eux-mêmes. Même si un enfant a commencé à gagner sa vie, à 17 ou 18 ans, la famille ne doit pas l'abandonner à son sort. Même sans le suivre pas à pas, comme on le fait pour un bambin, elle doit lui faciliter l'accès d'entreprises sociales, sportives et même culturelles qui lui permettent de compléter sa formation suivant ses goûts.

Il y a longtemps qu'on bat la coulpe sur le dos du prochain. Il serait temps que chacun prenne ses responsabilités. L'avenir des jeunes, c'est le problème de tous et de chacun d'entre nous. Des familles dépensent des centaines de dollars pour donner à leurs enfants des divertissements inutiles ou douteux. Elles ne voudront pas donner \$10 à une organisation locale qui s'occupe de la formation de la jeunesse. Le devoir du père de famille n'est pas terminé quand il a nourri, logé, vêtu et donné un diplôme à ses grands gars et à ses grandes filles. Le lien de parenté ne s'arrête pas au 17e anniversaire du garçon ou de la demoiselle.

Car, à côté des milliers et des dizaines de milliers de jeunes gens qui sont sauvés par les centres de loisirs, l'athlétisme et le sport, il y en a encore trop qui prennent la mauvaise voie. Ceux qui glissent vers le crime et qui font notre honte pourraient souvent pointer un doigt accusateur vers la famille pour leur fiasco total. M. l'abbé Paul-Emile Allard, de Ste-Adele, nous racontait récemment le cas infiniment triste d'un adolescent de 16 ans, d'une petite municipalité de la province. Découragé de la vie, il dit un soir à des amis de son gang: "Vous voyez ces deux boîtes que j'ai dans la main. Elles vont servir, ce soir. J'ai l'intention d'en finir avec la vie." Et le soir même, il se flamba la cervelle. Infiniment plus triste encore, cette réflexion d'un de ses ex-copains, devant son cercueil, en commentant la tragédie: "C... de cave."

## Mantle dit encore "non" aux Yankees

NEW-YORK — Mickey Mantle n'a pas encore signé son contrat avec les Yankees de New-York et déclare qu'il ne signera pas lundi prochain non plus. Les joueurs de Casey Stengel doivent se rapporter au camp d'entraînement mardi, à St. Petersburg, en Floride.

La direction du club a adressé un premier contrat à Mantle, le 20 janvier lui signifiant, croit-on, une diminution de salaire de \$15,000, des \$75,000, qu'il a touchés l'an dernier. Mantle l'a retourné, non signé. "Ils m'ont enlevé plus que je prévoyais", a-t-il dit. Depuis, aucune partie n'a bougé.

Mantle s'est rendu à New-York mercredi pour un programme de télévision mais il n'a fait aucun effort pour rejoindre la direction des Yankees.

## Tommy LaSorda signe son contrat avec les Royaux

Le vétéran lanceur gaucher Tommy LaSorda et le joueur d'arrêt-court Don Williams ont accepté les termes des Royaux de Montréal pour la prochaine saison de baseball. D'autre part, le gérant-général Fernand Du Bois a laissé entendre que le lanceur Paul La Palme semblait disposé à prendre sa retraite définitive au baseball.

LaSorda détient le record des années de service avec les Royaux: il a été membre des Royaux à une époque ou à une autre depuis 1950 et a compilé un dossier de 93 victoires contre 44 défaites; en 1958, il avait connu sa meilleure saison en aidant le club local à décro-

cher le championnat de la Ligue et des séries de la Coupe des Gouverneurs; il avait alors été choisi le joueur le plus utile à son club dans le circuit Shaughnessy; l'an dernier, il a gagné 12 parties et en a perdu huit. Depuis deux ans, il faisait aussi office de secrétaire de route et d'adjoint de Clay Bryant à la direction de l'équipe. Ses services ont toujours été hautement considérés tant par les Royaux que par les supporters du club.

Williams est une recrue de 22 ans qui a joué pour le club Green Bay la saison dernière où il a frappé pour une moyenne de .259. La Palme, un vété-

ran gaucher qui a lancé pour Pittsburgh, St-Louis et Cincinnati dans la Ligue Nationale et les White Sox de Chicago dans la Ligue Américaine, est âgé de 36 ans et semble avoir atteint le terme de sa carrière. Il a récemment écrit au gérant-général, lui indiquant qu'il prendrait bientôt une décision finale au sujet de sa retraite.

## Nouvelles de la boxe

NEW-YORK — Eduardo Lausé, d'Argentine et Wilfie Greaves, d'Edmonton et Detroit, feront les frais d'une rencontre de dix rounds au Madison Square Garden de New-York, le 25 mars prochain. Pour le poids moyen argentin, ce sera sa première rencontre au Garden en près de quatre ans.

A Houston, Texas, Sonny Liston, classé au deuxième rang chez les aspirants au championnat poids lourd, a signé un contrat pour rencontrer Cleveland Williams, classé dixième, dans un combat de dix rounds. La rencontre aura lieu à Houston le 21 mars. Liston a défait Williams en avril dernier.

## Monette blessé

AMHERST, N.-E. — Jacques Monette, gardien de buts et instructeur des Ramblers d'Amherst, de la ligue de hockey senior de la Nouvelle-Ecosse, a été hospitalisé.

L'athlète montréalais souffre probablement d'une commotion cérébrale. Monette a été blessé samedi dernier lorsqu'il a été projeté sur l'un des poteaux des filets au cours d'une joute des séries éliminatoires contre New-Glasgow. Amherst a gagné le championnat de la ligue et a éliminé New-Glasgow en quatre parties consécutives en semi-finale.

## Un 14e joueur signe avec les Alouettes

Perry Moss, gérant général et instructeur des Alouettes a annoncé que Earl Kohlhaas, un garde de l'Université de Pennsylvanie, a signé son contrat hier.



KOHLHAAS

Kohlhaas est un gaillard de 21 ans pesant 226 livres et mesurant exactement six pieds. Il débute dans toutes les joutes de l'Université de Pennsylvanie comme garde gauche et comme second de ligne à la défensive. Kohlhaas était l'un des deux seuls joueurs qui ont débuté dans toutes les parties en 1959 et il s'est révélé comme l'un des meilleurs joueurs de ligne par son jeu consistant durant toute la saison.

Selon son instructeur, Kohlhaas a été plus efficace à l'offensive durant ses deux premières saisons à l'université mais à sa troisième année, il devint l'un des meilleurs joueurs du club à l'attaque et il est maintenant tout aussi efficace dans les deux sens. Son instructeur ajoute que Kohlhaas est particulièrement habile dans ses poursuites à la défensive et dans son blocage à l'attaque.

Kohlhaas est donc le quatorzième joueur à signer son contrat avec les Alouettes cette année.

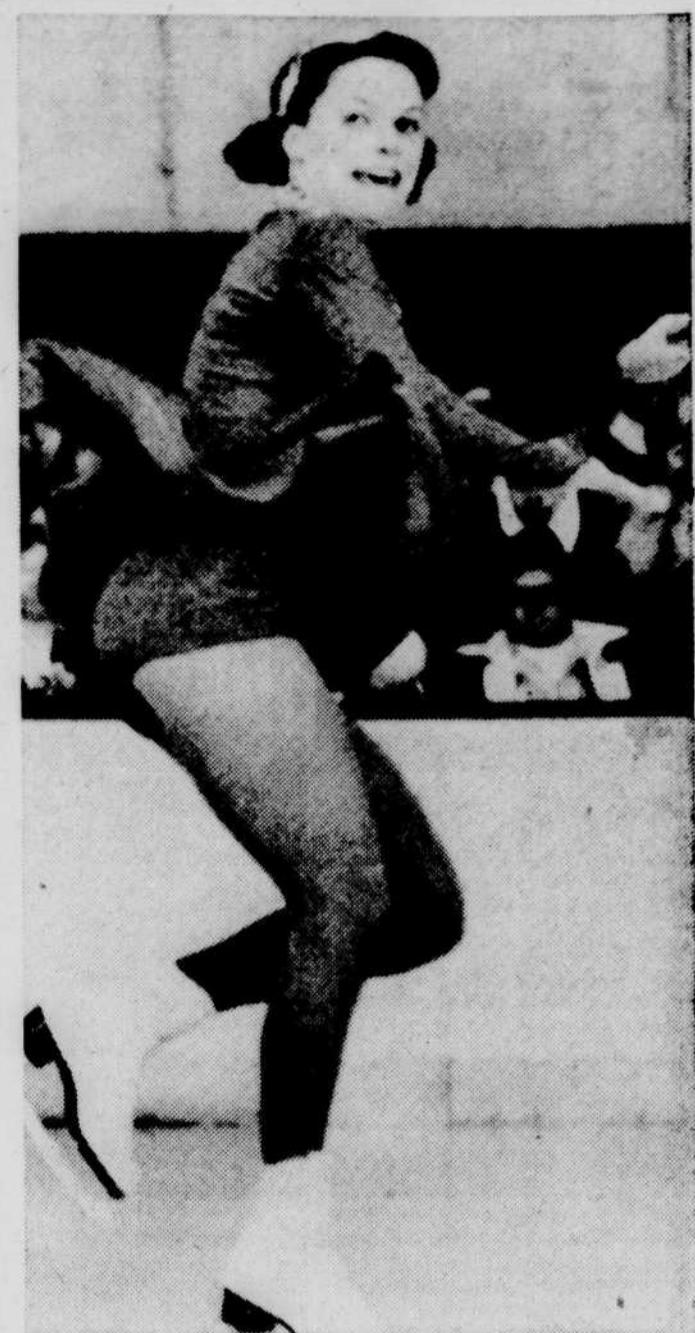
## Nouvelle tentative de Machen, ce soir à New-York

NEW-YORK — Il y a un peu plus d'un an et demi, Eddie Machen, alors aspirant No 1 chez les boxeurs poids lourds, s'amenaient en Suède avec un record de 25 victoires consécutives pour éliminer — simple formalité — un petit boxeur pas trop connu du nom de Ingemar Johansson. C'était le 14 septembre 1958. Ça s'est terminé par une droite et pendant que Machen tentait d'obtenir un combat revanche, le même Johansson mettait Floyd Patterson hors de combat pour s'emparer du titre mondial.

Machen recommença au bas de l'échelle. L'an dernier, il a livré pas moins de cinq combats et croyait bien atteindre de nouveau le sommet chez les aspirants. Il y a cinq semaines, Zora Foley lui enlevait une décision. Ce furent les deux seules défaites de la carrière de Machen mais il les a subies dans les deux plus importants combats de sa carrière.

Et tout est encore à recommencer. Eddie Machen ne se décourage pas et ce soir, au Madison Square Garden de New-York, il s'attaquera à l'aspirant No 7, Billy Hunter.

Hunter, sorti dont on ne sait où, il ya un an, possède une fiche de 15 victoires en 23 combats. Ses principales victimes: Alex Mitoff et Tony Anthony, tous deux par mise hors de combat. Il sera favorisé, contre Machten, ce soir.



Carol Heiss de New-York, a remporté cette semaine la première médaille d'or pour les Etats-Unis, à Squaw Valley. Elle s'est classée première avec une performance quasi parfaite dans le patinage de fantasia.

## Soirée Arthur Lessard à St-Laurent

Les préparatifs pour la soirée Arthur Lessard qui aura lieu au gymnase du collège St-Laurent, samedi soir à 8h 30 p.m. sont presque terminés. Cette soirée récréative organisée par les sportifs de la Cité a pour but d'honorer celui qui a permis l'expansion des parcs dans St-Laurent et la réalisation d'un vaste programme sportif pour les jeunes de la Cité depuis les dix dernières années.

Environ 1400 personnes comprenant les sportifs de la Cité, les membres du club de hockey Canadien et des anciens compagnons de jeux durant sa carrière active dans le hockey auront l'opportunité de rencontrer M. Lessard avant son départ pour Fort Pierce, Floride, où il travaillera dans le domaine récréatif.

Un programme bien agencé aura comme événement principal, la présentation d'une voiture au héros de la fête. Des artistes bien connus de la télévision et de la radio compléteront le programme de la soirée. Pour le bénéfice des amateurs

### FORUM

DEMAIN SOIR, à 8 h. 15  
LIGUE NATIONALE DE HOCKEY  
**RANGERS**  
vs  
**CANADIENS**

PRIN: Sièges à \$1.75 dans la terrasse, billets d'admission générale à \$1.25 et \$1.50 en vente aujourd'hui, de 10 h. a.m. à 9 h. p.m., et demain matin, à 10 h. Admission générale à \$1.25 au vente samedi soir, à 7 h., au cimetière de la rue St-Luc.

# DOW

La BIÈRE  
à la page  
pour les gens à la page

DOW LA SEULE BIÈRE GARANTIE —

LA SEULE BIÈRE "CLIMATISÉE"





L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'API

- Participation plus active des membres
- Orientation constructive du mouvement

QUEBEC — "L'Association professionnelle des industriels veut intéresser davantage ses membres en organisant son assemblée générale annuelle en dehors du congrès annuel, afin qu'ils aient plus de temps pour discuter de leur association à l'assemblée et plus de temps au congrès pour fins d'étude. Elle poursuit encore le même but en répartissant avec plus de soins les tâches entre ses divers dirigeants du comité exécutif. Enfin, elle vise à intensifier la participation des membres au travail de l'association en leur présentant des sujets d'actualité, et en leur fournissant l'occasion de discuter séance tenante de ces questions".

Voilà ce qu'annonçait hier M. Lucien Arcand de Victoriaville, président général de l'Association professionnelle des Industriels, à l'ouverture de l'assemblée générale annuelle de l'A.P.I., au Château Frontenac, à Québec.

M. Arcand signala que l'A.P.I. en tenant son assemblée générale en dehors du congrès annuel, rompait avec une tradition vieille de plusieurs années mais qu'elle savait que cette initiative a pour effet d'augmenter l'intérêt des membres vis-à-vis de leur association.

Activité accrue

Par ses réalisations d'ordre général, par ses activités régionales et par ses représentations auprès de nombreux organismes officiels et privés, l'Association professionnelle des Industriels révèle la tournure constructive de son orientation présente, a déclaré le directeur général de l'A.P.I., M. Charles-Edouard Lebrun.

Reprenant ces trois points, M. Lebrun montra d'abord les réalisations effectuées depuis le dernier congrès, mémoire au comité des relations industrielles de la Législature, nomination de Me Claude Lavry, ancien secrétaire général, à la Commission des relations ouvrières, à la suite des demandes de l'association en faveur d'une représentation patronale équitable; publication de deux brochures; contacts avec l'UNAPAC sur le plan international; nombreux contacts avec les divers moyens de communication: presse, radio, cinéma et télévision, etc.

Il indiqua ensuite comment ces réalisations révèlent l'orientation que prend actuellement l'association. En effet, l'A.P.I. entend mieux à profit sa vaste expérience en relations industrielles en faisant profiter ses membres par une éducation qui les renseignera et leur permettra de mieux administrer leur personnel, évitant ainsi des erreurs coûteuses par la suite. Elle veut également collaborer avec les autres mouvements so-

ciaux. C'est pour cela qu'elle multiplie les contacts avec tous les groupements. Et cette collaboration s'étend à tous les domaines, car l'A.P.I. entend jouer son rôle dans l'élémentaire planification économique qui s'impose dans la province. Enfin, elle veut être l'élément qui renseigne et appuie tous ceux qui, dans les divers moyens de communication, presse, radio, cinéma et télévision, ont à présenter au public une image du chef d'entreprise et de l'entreprise même, ainsi que du rôle que l'un et l'autre jouent dans la vie économique du pays.

Rôle du conseiller moral

"Une mission de prière et de sanctification, une tâche d'éducateur et de conseiller, et une fonction de médiateur, voilà les cinq reflets du ministère sacerdotal d'un prêtre désigné par l'autorité ecclésiastique auprès des groupements économiques", disait M. l'abbé Charles-E. Mathieu, de Montréal, conseiller ecclésiastique de l'A.P.I., dans l'échange de vues qu'il a dirigé pendant l'assemblée générale annuelle de l'Association professionnelle des industriels.

M. l'abbé Mathieu avait divisé son travail en trois parties. Dans la première, il a rappelé les principes qui situent la présence et l'action du prêtre dans le domaine économique et social. Dans la deuxième, il a expliqué en détail les cinq fonctions du conseiller moral, à savoir: celle de prier, de sanctifier, d'enseigner, de conseiller et de représenter. Dans la troisième, il a analysé avec beaucoup de franchise les difficultés pratiques que présentent à l'industriel même des associations les rapports des laïcs et du prêtre. A cet égard, il rappela aux conseillers moraux qu'ils ne doivent jamais oublier que les laïcs sont les seuls vrais responsables de l'orientation du mouvement qu'ils dirigent. Aux membres de ces mouvements, il rappela qu'ils ne doivent ni attendre, ni souhaiter du prêtre qu'il soit un partisan ou un défenseur de ce qu'on peut convenir d'appeler "leur cause".

Les relations ouvrières

Me Paul LeBel, cr., avocat et ancien président du Conseil supérieur du travail, a parlé de la portée et de la signification des amendements récemment apportés à la Loi sur la signature à la Loi des relations ouvrières de la province de Québec.

Me LeBel a d'abord énuméré les principaux changements apportés à la Loi et il a indiqué ensuite en quoi ils peuvent affecter les relations de l'employeur avec ses employés. Il a insisté surtout sur les pratiques interdites et sur l'aggravation des peines édictées contre ceux qui sont convaincus d'avoir commis de telles pratiques. Par ailleurs, il a également signalé "des changements considérables survenus dans la composition de la Commission des relations ouvrières et sur les conséquences que ces changements sont susceptibles d'avoir vis-à-vis de l'expédition des causes ou cas soumis à cette Commission."

Atelier de travail

Les 4 et 5 mars, au Manoir St-Gastin, M. Naboulet LeBlanc, directeur du Centre de culture populaire de Laval, dirigera un "atelier de travail sur les méthodes de discussion" organisé par l'Association Professionnelle des Industriels.

Une vingtaine de chefs d'entreprise, membres de l'A.P.I.,

(suite à la page 6)

## Pour une véritable confédération au Canada: Deux langues non seulement officielles mais nationales

Portant la parole au déjeuner-causerie hebdomadaire de la Chambre de commerce de Montréal, M. Thadée Romer, professeur de langue et de littérature française à l'université McGill, a déclaré hier que "la Confédération canadienne a été, à l'origine, un engagement de collaboration fraternelle entre deux races, deux langues, deux civilisations et deux confessions".

Ancien ambassadeur de Pologne, M. Thadée, qui vit au Canada depuis onze ans, prononçait alors une conférence dans le cadre de la Semaine de la fraternité, une "initiative très heureuse" du Conseil canadien des chrétiens et juifs. Il s'est présenté comme un réfugié politique qui a beaucoup voyagé et observé au cours d'une longue carrière diplomatique.

M. Thadée a affirmé, au début de sa causerie, que "la fraternité n'est pas uniquement de la générosité. C'est aussi et surtout l'art ou la vertu de vivre en bonne intelligence avec les autres dans l'intérêt commun." En ce sens, a-t-il précisé, "elle comporte nécessairement liberté et égalité" et sa pratique "demande un long et patient entraînement".

M. Thadée s'est dit d'avis que les "soucis" qui présentent actuellement la réalisation d'une véritable confédération au Canada, se transformeront en "avantages", "le jour où, tant de droit que de fait, l'anglais et le français deviendront pour tous les Canadiens non seulement les deux langues officielles mais aussi les deux langues nationales".

Il a cependant précisé que "le problème posé des deux langues

nationales n'entraîne nullement une uniformité de la culture ni de la civilisation du Canada. Au contraire, son patrimoine riche et varié devrait être préservé et développé, assurant à l'élément ethniquement majoritaire dans chacune des provinces le rôle di-

rectionnel qui lui est propre. Ainsi, a-t-il ajouté, la primauté de la culture canadienne-française de la province de Québec resterait un fait acquis et indiscutable."

Rappelant que la population canadienne compte, aux côtés des deux groupes ethniques majoritaires, un grand nombre d'éléments mineurs qui contribuent de façon appréciable à l'économie et à la culture générale du pays — en 1951, 21,3 pour cent de la population du Canada était d'une origine autre que britannique ou française —, M. Thadée a déclaré:

"Il ne faut pas perdre de vue que ce ne sont pas les fabuleuses ressources naturelles du Canada qui en représentent la principale richesse, mais que c'est bien l'homme appelé à les exploiter."

Envisageant l'attraction des minorités ethniques vers l'un ou l'autre des groupes linguistiques dirigeants du Canada, M. Thadée a affirmé: "C'est un problème à la fois capital et délicat qui a souvent été négligé jusqu'ici. Il est influencé par des facteurs naturels, économiques, traditionnels et même confessionnels qu'on ne saurait régenter à volonté. Très naturellement, a-t-il précisé, le nouveau venu cherche ce qui lui paraît le plus profitable et le plus sympathique."

Si les Canadiens français ont déjà beaucoup fait pour aider les immigrants dans le domaine matériel, le conférencier a déploré qu'il leur "reste encore beaucoup à faire pour attirer ceux-ci dans le domaine de l'influence intellectuelle et spirituelle, le franco-canadienne".

Soulignant que, par ailleurs, "le principal danger" pour les minorités ethniques de Montréal, consiste dans leur tendance à l'isolement, M. Thadée a suggéré, pour remédier à ces deux déficiences, "la création, au centre de Montréal, sous le patronage d'une ou de plusieurs organisations canadiennes - françaises, d'un Cercle de l'Alouette, destiné à devenir un trait d'union intellectuel et artistique entre les différentes minorités ethniques de la métropole".

rigent qui lui est propre. Ainsi, a-t-il ajouté, la primauté de la culture canadienne-française de la province de Québec resterait un fait acquis et indiscutable."

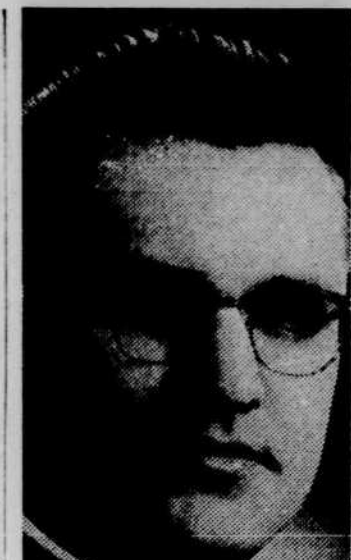
Rappelant que la population canadienne compte, aux côtés des deux groupes ethniques majoritaires, un grand nombre d'éléments mineurs qui contribuent de façon appréciable à l'économie et à la culture générale du pays — en 1951, 21,3 pour cent de la population du Canada était d'une origine autre que britannique ou française —, M. Thadée a déclaré:

"Il ne faut pas perdre de vue que ce ne sont pas les fabuleuses ressources naturelles du Canada qui en représentent la principale richesse, mais que c'est bien l'homme appelé à les exploiter."

Envisageant l'attraction des minorités ethniques vers l'un ou l'autre des groupes linguistiques dirigeants du Canada, M. Thadée a affirmé: "C'est un problème à la fois capital et délicat qui a souvent été négligé jusqu'ici. Il est influencé par des facteurs naturels, économiques, traditionnels et même confessionnels qu'on ne saurait régenter à volonté. Très naturellement, a-t-il précisé, le nouveau venu cherche ce qui lui paraît le plus profitable et le plus sympathique."

Si les Canadiens français ont déjà beaucoup fait pour aider les immigrants dans le domaine matériel, le conférencier a déploré qu'il leur "reste encore beaucoup à faire pour attirer ceux-ci dans le domaine de l'influence intellectuelle et spirituelle, le franco-canadienne".

Soulignant que, par ailleurs, "le principal danger" pour les minorités ethniques de Montréal, consiste dans leur tendance à l'isolement, M. Thadée a suggéré, pour remédier à ces deux déficiences, "la création, au centre de Montréal, sous le patronage d'une ou de plusieurs organisations canadiennes - françaises, d'un Cercle de l'Alouette, destiné à devenir un trait d'union intellectuel et artistique entre les différentes minorités ethniques de la métropole".



M. l'abbé Gérard LALONDE, missionnaire diocésain et directeur général de la Grande Mission de 1960 dans le diocèse de Montréal, sera le conférencier invité au souper-causerie mensuelle des Compagnons Maisonneuve qui aura lieu ce soir à 6h.30 à la salle Notre-Dame, rue St-Sulpice. Dans sa causerie intitulée "Vous êtes l'Eglise", le conférencier expliquera le rôle des laïcs dans la Grande Mission.

### Campagne contre la pollution des eaux à Dorval

Une campagne majeure contre la pollution des eaux va être conduite par la Chambre de commerce de Dorval, a annoncé hier le président de cet organisme, M. Allan Capel.

Il a annoncé que la Chambre a nommé M. Ross Smyth pour diriger un comité qui va s'attaquer à ce problème. Ce dernier a déclaré qu'il est scandalisé de constater que plusieurs municipalités versent des eaux d'égout non traitées dans les rivières et lacs adjacents et que cette pratique constitue une menace pour la santé de la population.

Le président, M. Capel, a déclaré qu'un moyen économique de traiter les eaux d'égout a été découvert récemment et que l'on devrait étudier à fond cette nouvelle méthode.

On a laissé entendre que les municipalités seront incapables de régler ce problème et que la collaboration des gouvernements fédéral et provincial allait requérir l'action de tous les citoyens.

### LA FEDERATION:

Plus tard se traduit souvent par trop tard!

Le volume des souscriptions à la campagne de la Fédération des œuvres de charité, qui avait accusé une hausse sensible à la suite de rapports substantiels en provenance des paroisses, a baissé sensiblement au cours de la journée d'hier.

Le total dépassa enfin l'étape du demi-million et s'éleva à \$550,257, mais ce montant ne représente que 31 pour cent de l'objectif minimum de \$1,775,000. La première semaine de campagne tire déjà à sa fin et le volume quotidien des rentrées devra s'améliorer si l'on veut que la Fédération recueille les fonds nécessaires au maintien de ses 34 œuvres. On sait que la campagne se terminera le 7 mars.

De la sollicitation de la fin de semaine dans les foyers dépend dans une large mesure le résultat final de la campagne, qui doit se terminer le 7 mars. M. Gustave Pilon et Mme Louise-Philippine Ducharme, présidents de la section des paroisses, prient avec instance tous les auxiliaires de fournir un effort maximum en fin de semaine. "Les souscriptions des deux prochains jours auront une influence décisive sur le succès de la campagne, ont-ils déclaré. Dans une campagne aussi courte, chaque jour compte. Plus tard se traduit souvent par trop tard!"

### L'Institut Leclerc va perpétuer le souvenir d'un grand pénologue

Un cours de formation des fonctionnaires de l'Institut Leclerc, établissement pénitentiaire voisin de St-Vincent-de-Paul, dont l'inauguration officielle se fera l'automne prochain, a débuté le 22 février, sous la direction de M. G.-L. Sauvart, commissaire principal adjoint des pénitenciers du pays, avec le concours de M. Michel Le Core, surveillant en chef de l'Institut Leclerc.

A ces 22 fonctionnaires, dont la moitié permute du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, M. Sauvart a rappelé le souvenir de M. l'abbé Joseph-U. Leclerc, premier aumônier du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, qui établissait dans ses rapports officiels, de 1873 à 1884, les principes qui guident aujourd'hui l'activité des institutions pénitentiaires canadiennes.

M. l'abbé Leclerc était tout d'abord aumônier de l'école de réforme qui avait été établie dans un ancien couvent, en 1861, à St-Vincent-de-Paul.

Cette école de réforme était ensuite installée à Montréal et le gouvernement fédéral se portait acquiescer en 1872 du terrain et de l'immeuble de St-Vincent-de-Paul, dans le but d'aménager une institution pénitentiaire pour la province de Québec. M. l'abbé Leclerc en devint le premier aumônier. Il reçut de son propre chef à Kingston ou depuis l'Acte d'Union, 1841, se trouvaient les détenus de la province de Québec. M. l'abbé Leclerc était du voyage de "Watertown" qui a transporté 119 détenus de Kingston à St-Vincent-de-Paul.

Au cours des dix années qui suivirent, M. l'abbé Leclerc a déployé une activité qui le re-

lait comme un pénologue averti, animé de principes humains et fermes auxquels la pénologie moderne ne peut rien ajouter, principes que les pénologues canadiens, surtout à Joyville et à l'Institut Leclerc, s'efforcent de mettre en vigueur.

De 1873 à 1884, M. l'abbé Leclerc a revendiqué avec force et sincérité, après années de principes qui sont à la base de la pénologie moderne. Aux fonctionnaires, il prônait une conduite individuelle irréprochable; il leur inculquait des qualités de droiture, de fermeté, de justice, de compréhension et de charité; il insistait sur la connaissance des règlements. "Le succès d'un établissement pénal", a-t-il écrit, "dépend du personnel".

Envers les détenus, il préconisait la nécessité impérieuse d'un classement et d'un traitement visant non pas à punir, mais bien à réformer les caractères. "Nous considérons le pénitencier comme une infirmerie de moralité où chaque patient doit recevoir le traitement qui convient à son cas. Pour appliquer ce traitement, il faut nécessairement que les fonctionnaires du pénitencier soient des hommes d'intelligence, de tact, d'une haute moralité," écrivait M. l'abbé Leclerc, en 1876.

M. l'abbé Leclerc n'oubliait pas les détenus après leur libération: dès 1873, il recommandait la création de sociétés de bienfaisance qui aideraient le libéré à vivre une vie normale. Il béré à vivre une vie normale. Il revendiquait, en 1882, la nécessité d'un contrôle unique de toutes les prisons du Canada, afin d'établir l'uniformité de traitement. Le premier ministre Mercier se faisait l'apôtre de cette idée lors d'une réunion interprovinciale, à

Québec, en 1886. La Commission Archambault, 50 ans plus tard, formulait la même recommandation et plus récemment, en 1936, le rapport Fautoux faisait de même.

Le gouvernement fédéral a maintenant la ferme intention de s'occuper de tout détenu condamné à un an de prison et plus. M. Sauvart, citant ainsi en exemple le premier pénologue de marque du Canada, a exprimé le vœu que l'Institut Leclerc et son personnel qui doit s'accroître progressivement, accomplissent auprès des détenus une œuvre des plus efficaces.

Un film très intéressant, "The High Wall" sera présenté au cours de la soirée.

Cette conférence sera donnée au local de l'Accord, 1426 rue Stanley.

### Lettre d'Ottawa . . .

(Suite de la page 7)

reposit sur les épaules de ceux qui ont vu trop grand et qui n'ont pas prévu la surproduction. M. Pearson accuse le gouvernement de n'avoir pas assez d'influence sur les Etats-Unis pour les faire changer d'avis. Si nous étions là, on verrait ce qu'on verrait. Or, M. Pearson a été là. Il était là quand la Grande-Bretagne nous promettait pour trente ans un énorme marché de vivres. Il était là quand, après cinq ans, l'Ontario a dit que c'était fini. Il était là quand le Canada protestait contre la politique de restriction à des prix de rabais des productions agricoles américaines. Il était là quand Washington nous a ri au nez. Aucun gouvernement ne peut imposer à un autre une décision dont cet autre ne veut pas, surtout quand cet autre s'appelle U.S.A.

Les appels pathétiques, et sincères, nous le voulons bien, de M. Pearson en faveur de la Rio Tinto, (leader du consortium privé de l'uranium et qu'entre nous dirige son ancien collègue, Robert Winters) les appels de M. Pearson ne sauraient nous faire oublier que c'est le gouvernement libéral qui a créé l'Eldorado, société de la couronne, et ouvert l'exploitation d'uranium City. Les Canadiens sont donc les actionnaires de l'Eldorado. Pourquoi leur argent serait-il sacrifié à celui de M. Winters? M. Pearson a eu un mot qu'il regrettera en parlant d'Elliott Lake et d'uranium City: "Il est plus important de sauver une grande collectivité qu'une petite". S'il faut tuer quelqu'un, dit-il en somme, que ce soit le plus faible et, comme par hasard, la ville qui vit, uniquement, de l'entreprise d'Etat.

La parole est cruelle. Elle est d'autant plus cruelle que M. Winters lui-même n'a pas de paroles pessimistes. Le président de la Rio Tinto ne vient-il pas de déclarer que l'industrie de l'uranium traverse une mauvaise passe mais que la situation devrait redevenir normale dans une dizaine d'années? Dans ces conditions,

vaut-il mieux mettre à pied tous les ouvriers d'Uranium City ou une partie de ceux d'Elliott Lake?

Enfin, M. Pearson reproche au gouvernement d'installer le Manitoba un centre de recherches qui, selon lui, devrait être construit à Elliott Lake. On pourrait commencer par se demander pourquoi notre premier centre de recherches atomiques, celui de Chalk River, œuvre des libéraux, n'a pas été dans ce cas construit à Elliott Lake? Quant à celui de Whiteshell, le Manitoba croit avoir autant de droits à le posséder que l'Ontario celui de Chalk River. Il invoque la nécessité pour les chercheurs d'être proches des facilités de recherches universitaires, ce que ne peut invoquer Elliott Lake.

Les raisons mises de l'avant en faveur d'Elliott Lake sont peu convaincantes. La première, c'est la proximité des dépôts d'uranium. L'argument aurait dû prévaloir avant qu'on ne crée Chalk River. La seconde raison est que la construction du centre de recherches atténuerait le chômage à Elliott Lake. Or, dit-il, les travaux ne commenceront pas avant deux ou trois ans. L'outil sera fabriqué ailleurs. Constructions relativement peu importantes.

En 1965, le centre de recherches de Whiteshell ne comptera qu'environ 200 employés des laboratoires scientifiques. Ce n'est qu'en 1970 que Whiteshell sera en pleine opération. Or, 1970 est l'année mentionnée par M. Robert Winters pour le retour à la prospérité dans l'industrie de l'uranium.

A la vérité, nous sommes en face d'une aventure malheureuse, basée sur la course aux armements nucléaires. Elliott Lake fut, en quelque sorte, la capitale de la peur. Notre moment de frayeur est passé. Le désarment a des chances de devenir, un jour, une réalité. L'uranium n'a plus que des usages pacifiques. Un marché immense s'ouvrira à ce minerai mais il faut attendre qu'il se crée.

En attendant, des êtres souffrent. Mais qui en est responsable?

## OUVERTS CE SOIR JUSQU'À 9 H.

2 derniers jours

# VENTE SEMESTRIELLE DE MEUBLES

## BUTTON FREE "SEALY"

ECONOMISEZ \$35.

sur chacun de ces lits "Continental" Ord. 99.95 — CHACUN

# 64.95

Achiez-les \$115. à la paire et réalisez une économie additionnelle de \$15.

**Sealy**

39" seulement

Chez **dupuis Frères**

### Têtes de lit capitonnées

POUR COMPLETER LE LIT CONTINENTAL

Largeurs 36" — 39" — 48" — 54"

## 9.95

GRAND SPECIAL

- Cadres de bois robustes
- Surface de plastique épais
- Intérieur bien rembourré et extérieur bien capitonné
- Avec accotoirs pour installation facile
- Choix de TAN - TURQUOISE - ROSE - GRIS PALE - BEIGE

DUPUIS - CINQUIEME - RAYON 711

Aubaine incomparable

## RANGETTE DE LUXE

AVEC FOUR AUTOMATIQUE

JUSQU'A 500 DEGRES

Ord. 75.00

# 59.95

Fini émaillé blanc — Dessus chromé

Eléments de surface CHROMOLOX — Cette cuisinière se branche au mur (110 volts). La surface chromée est à l'épreuve de l'eau, des acides, etc. Four environ 12 x 14 x 16".

Garantie de 3 ans sur éléments de surface

Garantie de 1 an sur la rangette

DUPUIS - TROISIEME - RAYON 730

## Patères murales en fer noir

Chacune 3.79

Très pratique se fixant au mur à l'aide de vis. 6 crochets pour recevoir les vêtements. Dimensions: 30 x 10 x 18" env.

### PORTE-DISQUES en cuivre

Chacun 13.99

Idéal ce format pour tourne-disques portatif. Tablette inférieure pour recevoir disques et albums. Sur roulettes pour déplacement facile. Dimensions: 23 x 18 x 30" environ.

DUPUIS - QUATRIEME - RAYON 714